



HAL
open science

La valorisation du patrimoine à travers la régie des collections ethnographiques et archéologiques : les exemples du Conservatoire d'art et d'histoire de la Haute-Savoie et du musée Jean-Claude Boulard-Carré Plantagenêt, archéologie et histoire du Mans

Fanny Chardon

► **To cite this version:**

Fanny Chardon. La valorisation du patrimoine à travers la régie des collections ethnographiques et archéologiques : les exemples du Conservatoire d'art et d'histoire de la Haute-Savoie et du musée Jean-Claude Boulard-Carré Plantagenêt, archéologie et histoire du Mans. Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-04077543

HAL Id: dumas-04077543

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04077543>

Submitted on 17 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Fanny CHARDON

2019-2020

La valorisation du patrimoine

à travers la régie des collections ethnographiques et archéologiques

*Les exemples du Conservatoire d'Art et d'Histoire de la Haute-Savoie
et du musée Jean-Claude-Boulard - Carré Plantagenêt, archéologie et
histoire du Mans*

Mémoire de master 2

Sous la direction de Simon Texier

Encadrée par Julie Bouillet



Master 2 professionnel en Régie des oeuvres
et montage des expositions

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de mes stages et qui m'ont aidé lors de la rédaction de ce mémoire.

Je voudrais remercier en premier lieu M. TEXIER qui m'a permis d'intégrer le master de Régie des œuvres et de montage des expositions à l'université Picardie Jules Verne d'Amiens.

Je souhaite également remercier Luc St-ARMAND, conservateur, de m'avoir accepté en stage au musée de la Civilisation (Québec) bien que le contexte de la crise sanitaire a malheureusement conduit à l'annulation de ce stage.

Je remercie Frédéric COLOMBAN, régisseur des œuvres, de m'avoir donné l'opportunité de réaliser un stage au Conservatoire d'Art et d'Histoire sous sa tutelle.

Je remercie Julie Bouillet, responsable des collections archéologiques, qui m'a permis de poursuivre ma période de formation professionnelle en m'accueillant en stage au sein des musées du Mans durant la crise sanitaire. Je la remercie également pour sa disponibilité et son aide dans la rédaction de ce présent mémoire.

Je remercie également ma famille et mes ami.e.s qui m'ont soutenu lors de la rédaction et correction de ce mémoire.

Avant-propos

Si j'ai choisi de traiter la question de la valorisation du patrimoine de ces deux établissements, c'est au regard des problématiques relatives à l'exposition et la conservation des collections ethnographiques et archéologiques. Ma formation universitaire étant principalement orientée vers les beaux-arts, j'ai décidé de m'aiguiller vers la régie des collections ethnographiques et archéologiques en raison de mes appétences.

Considérant que le patrimoine ethnographique et archéologique comme étant un témoignage matériel d'un passé collectif, il me semblait primordial d'en faire un sujet d'étude au regard du peu de mémoires traitant de ce sujet par les promotions antérieures.

Initialement, mon projet était de travailler sur les musées ethnographiques et archéologiques étrangers et plus particulièrement au Canada afin d'étudier le traitement et la vision anglo-saxonne des collections. Malheureusement, en raison du contexte relatif à la crise sanitaire qui débuta en mars 2020, j'ai été contrainte de m'orienter vers un établissement situé sur le territoire français. Cependant, ce changement d'institution n'impacte en rien mon désir de spécialisation en régie des œuvres et en montages d'exposition ethno-archéologique.

Sommaire

Remerciements	1
Avant-propos	2
Sommaire	3
Introduction	6
1. Ethnographie et archéologie dans tous ses états : définitions	6
a. L'archéologie et les collections archéologiques	6
b. L'ethnographie et les collections ethnographiques	7
c. La valorisation des collections ethnographiques et archéologiques	7
2. Mes expériences professionnelles au sein des organismes d'accueil	9
a. Le Conservatoire d'Art et d'Histoire de la Haute-Savoie	9
b. Le musée Jean-Claude-Boulard - Carré Plantagenêt, archéologie et histoire du Mans	10
3. Conditions et objectifs de stage	12
a. Cas du Conservatoire d'Art d'Histoire de Haute-Savoie	12
b. Les problématiques rencontrées aux musées du Mans	12
PARTIE 1 : La gestion documentaire et informatique des collections ethnographiques et archéologiques au service de la valorisation du patrimoine	14
CHAPITRE 1 : La base de données documentaire informatisée des collections à destination de la valorisation du patrimoine	14
1. La base de données documentaire : outil essentiel pour la connaissance des collections	14
a. Qu'est-ce qu'une base de données documentaire ?	14
b. Le logiciel exploité : Micromusée versions 6 et 7	15
2. L'informatisation de la collection d'ethnomusicologie alpine	18
a. La collection Jacquier : une collection d'ethnomusicologie alpine	18
b. Les inventaires réalisés par le collectionneur	19
c. Une mission d'ordre pratique	21
d. La saisie des notices sur la base de données	21
3. L'importance de la zone "fonction" d'usage d'une collection archéologique pour sa valorisation	30
a. L'utilité de la zone "fonction d'usage" pour les recherches documentaires	30
b. Comment la remplir ?	31
c. Qu'en est-il des limites ?	32
CHAPITRE 2 : Faciliter l'identification des oeuvres pour assurer leur valorisation	34
1. Le marquage des collections au service de la pérennisation de la matérialité des objets	34
a. La nécessité de marquer les biens culturels	34
b. Généralités sur le marquage et les méthodes employées	34
2. Le marquage des collections ethnographiques au Conservatoire d'Art et d'Histoire	35
a. Le marquage réalisé par le collectionneur	36
b. La mise en oeuvre	37
3. La campagne de marquage au Carré Plantagenêt	39
a. La préparation de la campagne : la sélection des objets à marquer et la planification	39
b. La mise en oeuvre	39

PARTIE 2 : La gestion matérielle des collections ethnographiques et archéologiques 42

CHAPITRE 1 : La conservation préventive pour une meilleure valorisation des collections 42

1. La conservation préventive et les réserves au service de la valorisation des collections 42
 - a. Définition de la conservation préventive 42
 - b. Les réserves : lieu de conservation et de valorisation 43
2. Les réserves départementales au Conservatoire d'Art et d'Histoire de la Haute-Savoie 44
 - a. L'espace de stockage des collections départementales : les réserves du Conservatoire d'Art et d'Histoire 44
 - b. Le système de localisation des réserves départementales 48
 - c. La mise en réserve de la collection d'ethnomusicologie alpine 52
3. Présentation de la réserve du mobilier archéologique au Carré Plantagenêt 54
 - a. L'aménagement de la réserve du mobilier archéologique 54
 - b. Le système de localisation 57

CHAPITRE 2 : Le conditionnement au service de la pérennisation des objets patrimoniaux 60

1. Le conditionnement : définition et préconisations 60
 - a. Les objectifs du conditionnement 60
 - b. Préconisations pour la fabrication d'un conditionnement 60
2. Le conditionnement de collections archéologiques : l'exemple des dents de Duruthy 61
 - a. Historique de la collection : un ensemble exceptionnel... 61
 - b. ...et fragile nécessitant... 62
 - c. Un nouveau conditionnement respectant les normes de la conservation préventive 63

Conclusion 67

Bibliographie 70

Catalogue d'exposition 70

Webographie 70

Textes législatifs 72

Site internet 72

Annexes 73

Annexe 1 : Guide Micromusée par la zone "fonction d'usage" 73

Annexe 2 : Liste des objets à marquer pour la campagne de marquage au Carré Plantagenêt 77

Annexe 3 : Le plan des réserves du Conservatoire d'Art et d'Histoire (Frédéric Colombar, mise à jour de mars 2020) 87

Introduction

1. Ethnographie et archéologie dans tous ses états : définitions

a. L'archéologie et les collections archéologiques

Discipline scientifique étudiant les cultures et civilisations humaines depuis leur existence jusqu'à nos jours, c'est à travers l'observation de sites ancestraux que l'archéologie analyse les groupes de populations humaines en s'intéressant à leur aspect physique, leur alimentation, leur rapport à l'environnement et à leurs productions matérielles, culturelles et symboliques (vestiges, monuments, artefacts, équipements).

Dès le XVI^e siècle, les artefacts gréco-romains suscitent l'intérêt des collectionneurs, mais ce sont les redécouvertes des villes, telles que Herculaneum et Pompéi au XVIII^e siècle, qui marquent la naissance de l'archéologie en tant que discipline à part entière¹.

Au XIX^e siècle, la mise en place de fouilles programmées et la création d'écoles telle que l'école française d'Athènes en 1846, l'institut allemand d'archéologie en 1871 ou encore la *British school of archeology* en 1886, initient l'institutionnalisation de la discipline archéologique.

A partir des années 1950, le développement et la rationalisation des méthodes dont les fouilles stratigraphiques ainsi que l'utilisation de modèles mathématiques pour le traitement des données sont les vecteurs principaux d'une professionnalisation de l'archéologie².

Les collections archéologiques, regroupant les objets résultats ou produits d'une activité humaine dans le passé, diffèrent de par leur nature et leur aspect morphologique. Ainsi, les artefacts inorganiques incluent les objets métalliques, céramiques, verriers et pierreux ; tandis que les artefacts organiques font référence aux objets anatomiques (os, dents) et textiles (cuirs, fibres végétales et animales). Quant à leur état de conservation, il est primordial de souligner qu'il dépend principalement de leur lieu d'extraction³.

¹ INRAP, *Brève histoire de la discipline*.

² REBOUL Jean-Pierre Reboul, *Histoire de la discipline*.

³ Pendant l'enfouissement, les objets sont en contact avec des agents de dégradation : l'oxygène, les micro-organismes, l'humidité, les sels et contaminants présents dans l'environnement. L'état des objets peut ainsi varier selon le type de sol (argile, sable, gravier ou tourbière) et le degré d'humidité.

b. L'ethnographie et les collections ethnographiques

Composée du préfixe *ethnos* signifiant peuple et de *graphie* écrire, l'ethnographie est “*l'étude descriptive et analytique sur le terrain des moeurs, des coutumes de populations déterminées [...]*”⁴. Autrefois cantonnée à l'étude des cultures dites “primitives” elle s'étend aujourd'hui à tout peuple ou milieu. Considérée comme une sous-discipline, l'ethnographie est la part descriptive de l'ethnologie⁵ en apportant des informations (observations, descriptions, documents et objets) grâce à des travaux sur le terrain (enquêtes ethnologiques) et en laboratoire⁶.

En raison de la complexité de l'histoire de la discipline ethnographique, associée fortement à celles de l'ethnologie et de l'anthropologie, je ne développerai pas, au contraire de l'archéologie, de résumé historique de l'ethnographie afin d'éviter d'alourdir le propos.⁷

Les collections ethnographiques regroupent donc les objets récoltés sur le terrain à la suite par des ethnographes professionnels ou amateurs. Comme pour les collections archéologiques, elles sont variées et peuvent être composées de petites cuillères, de vêtements ou des boîtes à tabac. De part cet aspect, les collections archéologiques et ethnographiques sont très proches du fait qu'elles regroupent des objets qui présentent initialement une fonction utilitaire.

c. La valorisation des collections ethnographiques et archéologiques

Le dictionnaire Larousse définit la valorisation comme étant : “*l'action de donner de la valeur, plus de valeur à quelque chose à quelqu'un ; le fait d'être valorisé*”. La valorisation du patrimoine peut être définie comme étant un ensemble d'actions directes ou indirectes ayant pour but la diffusion du patrimoine auprès du public. Ces actions sont multiformes et peuvent concerner un service des publics aussi bien qu'un service des expositions ou la régie des collections. Dans le cadre de cette dernière, la valorisation du patrimoine débute par la phase d'inventaire et de documentation des collections sur la base de données de l'institution.

⁴CNRTL: définition du terme ethnographie

⁵ “*Étude explicative et comparative de l'ensemble des caractères de groupes humains, particulièrement des populations « primitives », qui tente d'aboutir à la formulation de la structure et de l'évolution des sociétés*”, CNRTL: définition du terme ethnologie

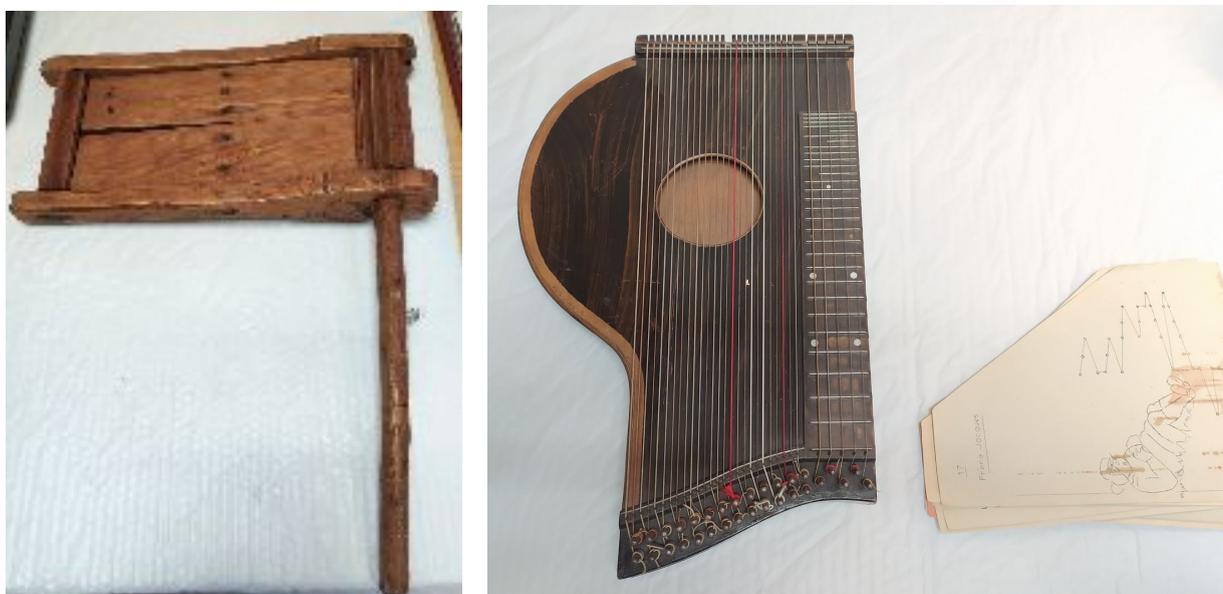
⁶ Encyclopédie Universalis : définition du terme ethnographie

⁷ Pour le lecteur curieux, je recommande la lecture de cette série d'articles :

- Encyclopédie Universalis : Histoire de l'ethnologie ;
- Encyclopédie Universalis : Ethnologie - ethnographie ;
- Sibeud, *Ethnographie, ethnologie et africanisme. La « disciplinarisation » de l'ethnologie française dans le premier tiers du xx^e siècle.*

La base de données, outil essentiel pour la gestion des collections et leur diffusion, regroupe toutes les informations connues sur les objets conservés. De plus, elle améliore l'aspect informationnel et scientifique nécessaire aux missions des chargés de collections, des médiateurs, chargés de communication et des commissaires d'expositions.

La valorisation se caractérise par une monstration des collections. Cette monstration permet de faire connaître au grand public l'Histoire à travers des artefacts et objets du passé aux fonctions utilitaires :



De gauche à droite : crécelle en bois et cithare avec une partition de musique (Conservatoire d'Art et d'Histoire de la Haute-Savoie)



Etui de peigne gravé en os (Musées du Mans)



Plaque-boucles et bijoux mérovingiens (Musées du Mans)

2. Mes expériences professionnelles au sein des organismes d'accueil

Dans le cadre de mon mémoire, j'ai eu l'opportunité d'effectuer deux stages de fin d'étude au sein d'organismes culturels disposant de collections ethnographiques et archéologiques : le Conservatoire d'Art et d'Histoire de la Haute-Savoie de février à mars 2020 ; les musées du Mans et plus particulièrement le Musée Jean-Claude-Boulard - Carré Plantagenêt, archéologie et histoire du Mans de juin à fin novembre 2020.

a. Le Conservatoire d'Art et d'Histoire de la Haute-Savoie

Le service des collections patrimoniales et de mémoire en charge des collections départementales fut créé en 2000 puis rattaché au Pôle Culture Patrimoine du département de la Haute-Savoie.

Responsable de la gestion, de la conservation, de l'étude et de la valorisation de ses collections ainsi que de celles de la Bibliothèque du Grand Séminaire, le service conserve ses collections au sein de réserves localisées au Conservatoire d'Art et d'Histoire ainsi que celles du musée de Fessy, du château de Clermont, du parc de sculptures de la Chartreuse de Mélan, du musée de Morette et du site des Glières.

Les missions inhérentes à mon service d'affectation ont trait à la conservation, la restauration, la documentation, l'enrichissement des collections ainsi qu'à la création et mise à disposition d'expositions itinérantes à l'échelle départementale

L'équipe du service des collections patrimoniales et de mémoire est composée de dix agents et est répartie en quatre pôles : collections départementales ; mission départementale à la Mémoire ; bibliothèque Grand Séminaire et documentation ; expositions et diffusion.

Les collections départementales regroupent plus de 60 000 œuvres et objets arborant les champs suivants : beaux-arts, art contemporain, arts décoratifs et mobiliers, ethnographie, histoire de la seconde guerre mondiale, sciences naturelles, arts graphiques et livres anciens.

b. Le musée Jean-Claude-Boulard - Carré Plantagenêt, archéologie et histoire du Mans

Le Carré Plantagenêt⁸, est un musée d'archéologie et de la Sarthe. Son origine remonte en 1846, date de la création d'un musée d'archéologie. Les collections sont initialement installées dans les sous-sol du théâtre puis transférées en 1903 dans l'ancienne crypte de la collégiale Saint-Pierre-la-Cour.⁹

En 2009, le Carré Plantagenêt accueille une partie des collections archéologiques de l'ancien musée¹⁰. Il a pour objectif, dans son parcours permanent, de présenter l'histoire de la ville du Mans et le territoire des premières occupations humaines de la période préhistorique à la fin du Moyen-Âge.

Les collections du musée sont majoritairement composées de céramiques gallo-romaines et médiévales. Le reste des collections comporte des objets en métal (domestiques, cultuels, pour les parures et des monnaies), en pierre (statues, gisants, sarcophages, outils préhistoriques...), en verre, en os et bois.

Ces collections sont réparties en deux ensembles distincts : le fond ancien et les entrées récentes.

⁸ Renommé Musée Jean-Claude Boulard - Carré Plantagenêt, Archéologie et Histoire lors des 10 ans du musée en l'honneur de l'ancien maire du Mans. Cependant, l'appellation Carré Plantagenêt est toujours d'usage auprès des agents des musées et des Manceaux.

⁹ Cat. exp. *Les musées du Mans ont 200 ans*, page 126.

¹⁰ Les collections égyptiennes et grecques sont conservées au musée de Tessé.

Le fond ancien regroupe les objets issus d'achats, de dons, de legs et de fouilles récoltés entre le XIXe siècle et les années 1970 ; tandis que les entrées récentes se composent d'objets résultant d'opérations archéologiques contrôlées par l'Etat, d'achats, de dons et de dépôts à partir des années 70.

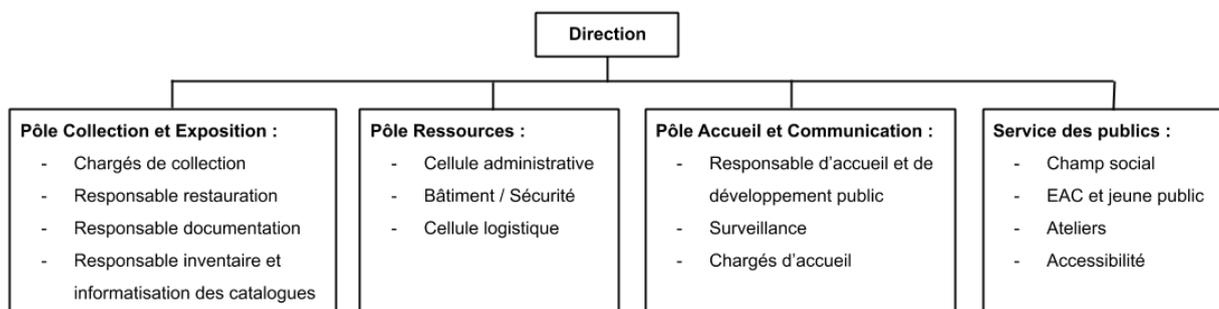
Faisant partie de la ville du Mans et étant constitué d'un effectif d'une cinquantaine d'agents, le service des musées a pour mission principale la gestion des quatres musées municipaux :

- Musée des Beaux-Arts de Tessé, beaux-arts ;
- Musée Jean-Claude Boulard - Carré Plantagenêt, histoire et archéologie du Mans ;
- Musée de la Reine Bérengère, arts et histoire ;
- Musée Vert, muséum d'histoire naturelle ;

Les musées du Mans, en pleine opération de mutualisation de l'ensemble des collections, m'ont permis d'effectuer mes recherches durant ce laps de temps consacré à la réorganisation structurelle des services du musée.

Jusqu'en 2019, à l'arrivée de la nouvelle directrice des musées Alice Gandin, les musées se géraient par site tout en étant placés sous une direction unique. Les premières phases de cette mutualisation ont entraîné le recrutement d'une régisseuse des œuvres pour l'ensemble des musées ; et la suppression de la dénomination du poste de responsable chargé de la gestion de chaque institution au profit de chargés des collections et de responsables de pôles.

En septembre 2020, l'ébauche d'un nouvel organigramme est présentée lors d'une réunion plénière du service. Il fait ainsi mention de quatre pôles régis par la direction générale des musées : le pôle collections et expositions ; le pôle ressources ; le pôle accueil et communication et le service des publics.



Ébauche du nouvel organigramme fonctionnel

3. Conditions et objectifs de stage

a. Cas du Conservatoire d'Art d'Histoire de Haute-Savoie

En 2009, le département de Haute-Savoie a acquis une collection d'instruments de musique alpine issue d'une collection privée.

Suite à son acquisition par délibération de la commission du département, l'organisation de l'accueil physique, le stockage, l'inventaire, la saisie informatique des notices sur la base de données et la prise de vue photographique des objets ont pu avoir lieu.

A cause du départ de l'agent chargé de l'inventaire avant la fin de la mission, deux cents objets n'ont pas pu faire l'objet d'une saisie numérique.

Ainsi, les missions qui m'ont été attribuées sont les suivantes :

- créer les fiches d'identification des oeuvres au moyen de la saisie informatique, dans le respect de la charte du Conservatoire d'Art et d'Histoire établie en 2015 en collaboration avec la société GRAHAL ;
- réaliser des opérations de marquage des objets de la collection dans un souci d'identification et de traçabilité ;
- assister le régisseur et les autres responsables de collections dans les missions quotidiennes de régie.

b. Les problématiques rencontrées aux musées du Mans

Le manque de transmission informationnelle et de professionnalisation concernant l'exploitation de la base de données de référence des musées du Mans a eu pour conséquence un retard de la phase de documentation et d'identification des objets sur leurs notices informatisées.

En 2018, Romane Arrat, stagiaire en fin d'étude aux musées du Mans, a rendu compte de l'état de l'informatisation des collections dans la base de données. Suite à cela, elle a saisi un grand nombre de notices ne faisant mention que des informations essentielles à l'identification des objets.

Dans le cadre de mon expérience professionnelle, le service des musées m'a investi des missions suivantes :

- compléter la base de données dont la zone réservée à la destination des objets utilitaires ;

- opérer des missions de régie des collections publiques: marquage et conditionnement des objets ;
- assister le régisseur des collections et des expositions dans ses missions quotidiennes en qualité de renfort.

Ayant orienté mon mémoire vers une étude analytique de la régie des collections ethno-archéologiques, je ne développerai pas les missions ayant fait l'objet d'un renfort pour le service des collections patrimoniales et de mémoire et le service des musées du Mans.

Souhaitant m'interroger sur les modalités de gestion des collections ethno-archéologiques d'un point de vue de la régie des œuvres, j'ai également choisi d'opter pour une étude documentaire au regard de la valorisation du patrimoine et de la mémoire.

Par conséquent nous tâcherons d'exposer : De quelles manières la documentation informatisée des données inhérentes à la conservation préventive des collections ethnographiques et archéologiques participent à la valorisation du patrimoine ?

Afin de répondre à cette problématique, j'aborderai dans un premier temps la nécessité de faire appel à l'outil informatique pour enrichir et pérenniser les données constituant l'identité et l'historicité des objets répertoriés au sein des collections.

Par la suite, seront abordées les missions relatives à la conservation préventive essentielles à la régie des œuvres et à la valorisation du patrimoine ethno-archéologique.

PARTIE 1

La gestion documentaire et informatique des collections ethnographiques et archéologiques au service de la valorisation du patrimoine

CHAPITRE 1 : La base de données documentaire informatisée des collections à destination de la valorisation du patrimoine

Dans un premier temps, pour une meilleure compréhension du sujet, nous définirons la notion de base de données documentaire, tout en précisant ce qui la différencie de l'inventaire informatisé des collections. S'en suivra une présentation du logiciel utilisé lors de mes stages, puis de l'apport de son utilisation dans le cadre de la valorisation des collections à travers deux cas pratiques.

1. La base de données documentaire : outil essentiel pour la connaissance des collections

a. Qu'est-ce qu'une base de données documentaire ?

Une base de données est *“un ensemble structuré et organisé de données qui représente un système d'informations sélectionnées de telle sorte qu'elles puissent être consultées par des utilisateurs ou par des programmes”*¹¹. Autrement dit, elle regroupe un ensemble d'informations structurées qui répondent à un objectif commun : permettre aux utilisateurs de les exploiter facilement.

La base de données est gérée et consultable grâce à un système de gestion de base de données (SGBD). Ce logiciel permet de stocker, ajouter, modifier, partager et supprimer des données.

La base de données documentaire, tout en étant une source de connaissance des collections, ne bénéficie pas de la valeur juridique de l'inventaire des biens du musée. Ce dernier est un *“document unique, infalsifiable, titré, daté et paraphé par le professionnel responsable des collections,*

¹¹ Dictionnaire Larousse : définition de base de données.

*répertoriant tous les biens par ordre d'entrée dans les collections*¹². Contrairement à l'inventaire réglementaire, la base de données évolue au gré du travail scientifique sur les collections. Néanmoins, dans le cas d'une gestion informatisée des collections l'édition de l'inventaire à partir de la base de données est possible¹³.

b. Le logiciel exploité : Micromusée versions 6 et 7

Durant mes stages, j'ai eu l'opportunité d'être formée aux versions 6 et 7¹⁴ de Micromusée, logiciel de base de données exploité pour la gestion des collections au Conservatoire d'Art et d'Histoire et au Carré Plantagenêt.

○ Micromusée : logiciel de gestion des collections

Micromusée, logiciel créé par la société Mobydoc¹⁵ spécialisée dans l'informatique appliquée aux collections patrimoniales, assure la gestion des collections de musée sous ses différents aspects : l'inventaire, la description physique des objets, la documentation, la conservation et la régie des collections.

Grâce au SGBD, l'utilisateur peut consulter la base de données documentaire et créer de nouvelles notices, les modifier et les supprimer, selon les autorisations définies par son administrateur.

Différents modules supplémentaires et optionnels peuvent être intégrés selon les besoins de l'institution.

¹² Article 2 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France.

¹³ L'édition informatisée de l'inventaire est définie par les articles annexes 1d et 4c de l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement. Cette édition est une extraction sélective des notices d'œuvre de la base dans l'ordre des numéros d'inventaire et peut être accompagnée de photographies numériques des œuvres. Tous les ans, avant le 31 décembre suivant l'année d'acquisition, l'inventaire informatisé doit être imprimé, relié, titré, daté, paginé et paraphé. Chaque année, l'impression de la liste des nouvelles acquisitions est ajoutée à la reliure pour compléter le registre.

¹⁴ Au Conservatoire d'Art et d'Histoire, la version 7 du logiciel est utilisée depuis 2017 ; tandis qu'aux musées du Mans, la migration vers la version 7 a eu lieu durant mon stage.

¹⁵ Mobydoc a été racheté en 2015 par Axiell, société fournissant des systèmes de gestions de bibliothèques, des collections des musées et d'archives.

Module	Description
Inventaire réglementaire / Récolement	<p>Le module présente une interface dédiée à l'inventaire réglementaire et au récolement.</p> <p>Micromusée différencie la base de données de l'inventaire réglementaire et du registre des dépôts. Ce module assure à l'institution l'informatisation de son inventaire et de son registre des dépôts selon les exigences de l'arrêté du 25 mai 2004 et de la Circulaire n° 2006/006 du 27 juillet 2006.</p>
Régie	<p>Le module est utilisé pour la gestion des mouvements des œuvres (prêt, dépôt, restauration). L'utilisateur crée une notice de mouvement liée aux notices des objets concernés.</p>
Conservation / Restauration	<p>Le module permet la saisie des informations en lien avec la conservation préventive (préconisation de conservation, d'emballage...) et les opérations de restauration faites sur les collections.</p>
Saisie sur un poste autonome	<p>Le module permet aux utilisateurs de compléter la base de données sans que le poste informatique n'ait besoin d'être relié au réseau de l'institution¹⁶.</p>

¹⁶ Le module de saisie sur un poste autonome est utilisé au Conservatoire d'Art et d'Histoire lors du travail sur les collections au Musée de Fessy où il est impossible de se connecter aux réseaux et serveurs informatiques du département. Une fois par jour a lieu la synchronisation du module portable à la base de données pour la mise à jour des modifications s'il est connecté au réseau.

- Micromusée : une base de données relationnelle orientée objet

Micromusée est structuré sur le principe d'une base de données relationnelle orientée objet¹⁷. Les informations de la base sont organisées sous la forme de listes d'autorité, communiquant entre elles, qui regroupent tous les fichiers existants. Ces fichiers se répartissent en trois catégories : les fichiers "simples", les fichiers "multiples" et les tables de référence.

Les fichiers "simples" ne regroupent qu'une seule entrée contrairement aux fichiers "multiples" ou multi-thésaurus qui sont organisés en sous-fichiers¹⁸. La table de référence, de taille plus réduite, gère un vocabulaire restreint¹⁹. Ces informations contenues dans les fichiers et tables de référence servent à alimenter le fichier principal appelé "Inventaire" (version 6) ou "Base documentaire" (version 7).

Cette organisation permet à un terme présent dans un fichier ou une table de référence d'alimenter plusieurs notices sans devoir être recréé à chaque utilisation.

- Les notices d'oeuvre dans Micromusée

Les notices d'oeuvre sont la visualisation de l'ensemble des données enregistrées concernant chaque oeuvre dans la base. Elles se divisent en différentes zones regroupant des champs. Ceux-ci servent à saisir un contenu relatif à la zone et se répartissent en deux catégories : ceux contrôlés et les autres non contrôlés.

Dans les champs contrôlés, l'utilisateur ne peut choisir qu'un terme présent dans la liste d'autorité ou la table de référence qui lui est associée. Tandis que les champs non contrôlés comprennent ceux qui ne sont pas soumis aux listes d'autorité et tables de référence et dont la saisie est libre comme par exemple "Notes".

¹⁷ La base de donnée relationnelle avec un langage orienté objet combine deux modèles : relationnel et objet. Le modèle relationnel, fondé sur la notion de relation, est constitué de données organisées en tables, appelées relations. Ces tables, regroupement de lignes et de colonnes, constituent la structure logique de la base. Au contraire, dans le second modèle, les données sont regroupées sous forme d'objets persistants permettant aux informations d'être directement disponibles.

¹⁸ Dans la base de donnée des musées du Mans, le fichier multi thésaurus "Désignation" est divisé en plusieurs sous fichiers : "ancien titre", "appellation", "dénomination", "élément", "ensemble", "stade de création", "titre", "typologie".

¹⁹ Par exemple, la table de référence des dégradations liste tous les types de dégradations que peuvent subir les oeuvres.

Exemple de notice d'oeuvre dans la base de donnée du Carré Plantagenêt

Ci-dessus, “Matière”, “Technique”, “Support” et “Médium” sont des champs de la zone “Matière et technique”. Ce sont des champs contrôlés, c’est-à-dire qu’ils sont soumis aux listes d’autorité. Par contre, “Libellé” est un champ de saisie libre servant à apporter des précisions sur les informations indiquées précédemment dans la zone.

2. L’informatisation de la collection d’ethnomusicologie alpine

Dans le cadre de mon stage au Conservatoire d’Art et d’Histoire, j’ai été chargée de terminer la mission de saisie des notices sur la base de données de la collection d’ethnomusicologie alpine, appelée aussi “Collection Jacquier”. Cette mission m’a permis de découvrir le fonctionnement de la version 7 de Micromusée, la saisie de notices selon la réglementation en vigueur et les normes en ethnographie.

a. La collection Jacquier : une collection d’ethnomusicologie alpine

En 2009, le Département de Haute-Savoie achète la collection privée de Jean-Marc Jacquier. Musicien, il a collecté toute sa vie des instruments de musique, des objets et des documents pour la préservation de la musique alpine traditionnelle.

Dans les Alpes, la musique et le chant ont une place importante dans les tâches de tous les jours, que ce soit dans les alpages, dans les champs ou dans l'habitation. La musique a une fonction de transmission des connaissances et des traditions populaires comme les contes et histoires qui étaient transposés en musique. Cette collection est un témoignage ethnographique précieux des us et coutumes ainsi que de l'évolution de la vie des montagnards aux XIXe et XXe siècles²⁰ en France.

La collection comprend des objets et documents très variés de par leurs supports (bois, métal, papier, matières plastiques...) et leurs utilisations. Nous pouvons citer des instruments et accessoires de musique, des affiches, des ouvrages (monographies, périodiques), des oeuvres iconographiques (tableaux, estampes), des cartes postales, des vinyles, cassettes et CD de musique traditionnelle des Alpes, des collectages sonores réalisés par M. Jacquier sur bandes magnétiques et des objets décoratifs représentant les musiques alpines. Parmi les instruments de musique conservés, il y a des cloches utilisées pour l'élevage, des grelots, des crécelles, des guimbardes, des violons avec leurs étuis et leurs archets, des cithares et une scie musicale.

b. Les inventaires réalisés par le collectionneur

Dans une démarche ethnographique, le collectionneur a établi plusieurs inventaires de sa collection en les ordonnant selon la classification Hornbostel-Sachs. Ce système a été conçu en 1914 par les allemands Erich von Hornbostel et Curt Sachs en reprenant et affinant la taxinomie de Victor-Charles Mahillon créée en 1893. Les instruments de musique sont divisés en quatre familles : cordophones, membranophones, aérophones et idiophones, puis en sous-catégories. Ces inventaires, recensant tous les instruments et objets de la collection en leur attribuant un numéro unique, nous renseignent sur la date, le lieu et le prix d'acquisition des objets par le collectionneur et nous permettent de compléter les champs de notices informatiques concernant l'historique de la collection.

²⁰ Note interne, *Présentation de la collection Jacquier, un argumentaire pour l'acquisition*

Famille	Description
Les cordophones	La source sonore est produite par la vibration d'une ou plusieurs cordes que cela soit en les pinçant, les frottant ou les frappant. Les guitares sont des cordophones.
Les membranophones	Elle comprend l'ensemble des tambours et percussions qui étaient auparavant associés aux idiophones. Le son est produit par frappement et frottement d'une ou plusieurs membranes.
Les aérophones	Elle regroupe tous les instruments produisant un son par la mise vibration de l'air. Cela comprend aussi bien les clarinettes que les rhombes qui produisent du son par le frottement de l'air sur l'instrument.
Les idiophones	Elle regroupe tous les instruments qui ne peuvent être classés parmi les vents ou cordes mais qui ne sont pas des tambours. La source sonore provient de la mise en vibration de la matière rigide du corps de l'instrument. Les guimbardes sont des idiophones ²¹ .

Tableau des différentes familles d'instruments de musique

²¹ DESJACQUES Alain, « La matière et le son : considérations ethnomusicologiques sur les classifications instrumentales », 2011.

c. Une mission d'ordre pratique

L'informatisation des collections sur la base de données ne consiste pas seulement en un travail intellectuel mais a aussi des incidences pratiques pour le régisseur des collections.

Les œuvres, sous la responsabilité du service du patrimoine et de mémoire, sont conservées dans un ensemble de réserves situé au troisième étage du Conservatoire d'Art et d'Histoire. Dans les réserves, une salle est dédiée à l'inventaire et au récolement des collections. Elle est équipée d'un poste informatique avec un accès à la base de données pour la saisie des notices. Dans le cadre de la saisie de notices sur la base, les objets de la "Collection Jacquier" doivent être transportés depuis leur lieu de stockage dans la Grande réserve jusqu'à la salle des inventaires, en passant par quatre portes. Par conséquent, j'ai mis en place une logistique pour déplacer les objets seule tout en garantissant leur sécurité. Les objets, répartis par groupe de dix ou de vingt selon leur taille, sont transportés sur un chariot à double plateau. Pour amortir les vibrations et les chocs, les plateaux sont recouverts de mousse alvéolaire en polyéthylène. Avant le déplacement des objets, les portes sont maintenues ouvertes grâce à des cales pour éviter la manipulation simultanée du chariot et de la porte, potentielle source de risque.

Pour la saisie de notices, j'ai réuni le matériel suivant : un mètre-ruban et une balance pour la prise des mesures, une lampe avec une loupe intégrée pour observer les dégradations en établissant les constats d'état, ainsi qu'une table recouverte de *tyvek* suffisamment grande pour accueillir les objets lors de la saisie.

d. La saisie des notices sur la base de données

Après l'acquisition, l'inventaire de la collection ainsi qu'une première phase de saisie des notices informatiques ont été réalisés selon la législation et les normes en vigueur en ethnomusicologie. Une campagne photographique couvrant toute la collection a eu lieu en parallèle pour l'intégration de visuels aux notices associées. Ma tâche a consisté à finir la saisie des notices sur la base de données tout en gardant une cohérence avec celles saisies précédemment.

Pour la saisie des notices des collections ethnographiques, un profil a été créé, regroupant les zones et champs, dont certains spécifiques à ces collections ("Fonction d'usage" et "Fonctionnement et contexte"). Sont présentés ci-dessous, les zones et champs du profil de saisie jouant un rôle essentiel dans la valorisation des collections.

Identification : première zone de la notice, se composant des champs “Numéro d’inventaire”, “Autre numéro”, “Nombre de parties” et “Nombres d’objets”, elle est obligatoire et non répétable. Le numéro d’inventaire, unique, est structuré en trois éléments obligatoires : l’année d’entrée de l’objet ou du lot dans l’institution, le numéro du lot entré dans l’année et le numéro de l’objet dans le lot. Un quatrième élément facultatif qualifie les différentes parties de l’objet le cas échéant.

Le champ “Autre numéro” permet d’indiquer les anciens numéros, les numéros d’inventaire particuliers établis par un collectionneur ou une institution privée avant l’acquisition et les numéros d’objets dans le cadre d’une fouille archéologique. Dans ce cas précis, le numéro donné par M. Jacquier est saisi dans le champ libre associé.

Les deux derniers champs sont utilisés pour indiquer le nombre de pièces et d’objets enregistrés sous un même numéro d’inventaire. Dans l’exemple ci-dessous, un seul objet composé d’une seule partie correspond au numéro d’inventaire 2009.2.307.

The screenshot shows a software interface with four tabs: "Identification", "Désignation", "Multimédia", and "Création/Exécution". The "Identification" tab is active. It contains the following fields and controls:

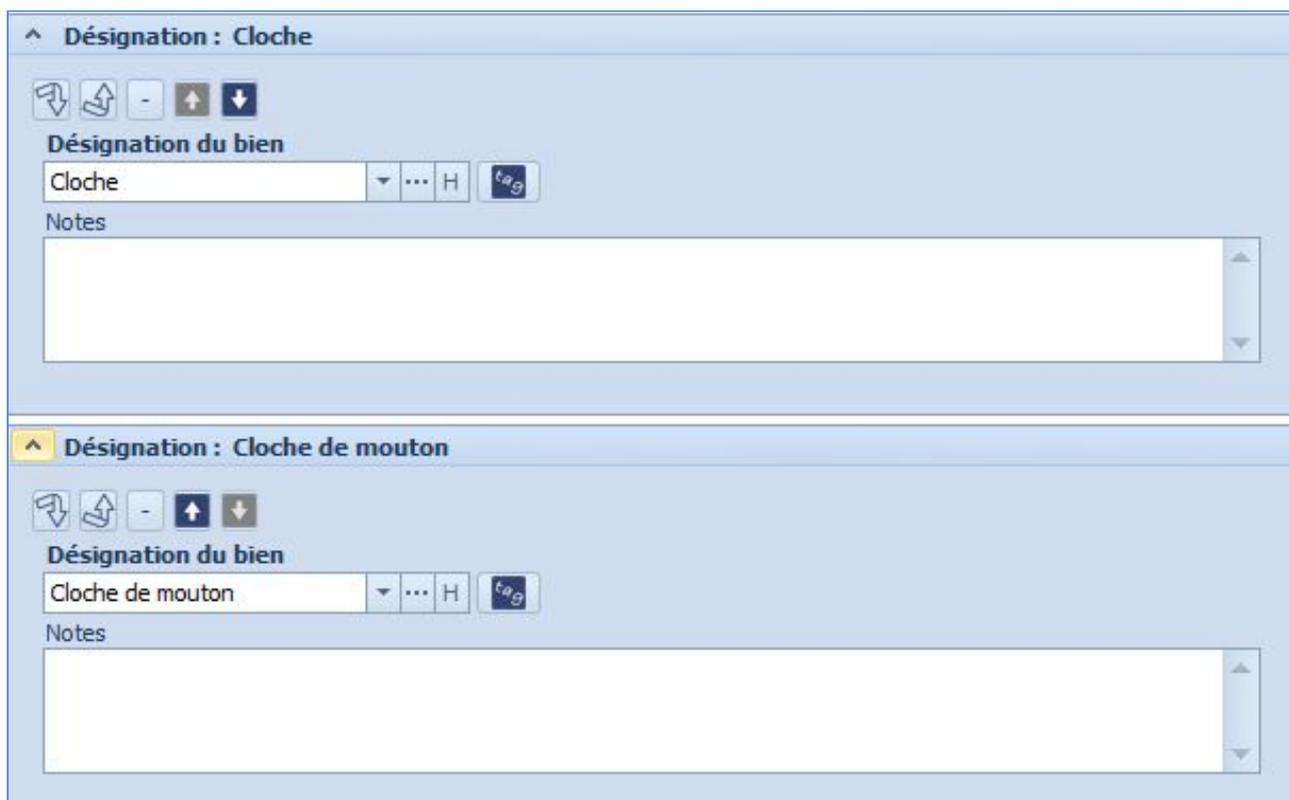
- Numéro d'inventaire**: A text input field containing "2009.2.307".
- Autre numéro**: A text input field containing "Inv. Jacquier" with a dropdown arrow, followed by a button with three dots and an "H" icon, and another text input field containing "M10". To the right are four buttons: "+", "-", "↑", and "↓".
- Nombre de parties**: A text input field containing "1".
- Nombre d'objets**: A text input field containing "1".
- Notes**: A large, empty text area with a vertical scrollbar on the right.
- Numéro de dépôt**: A text input field at the bottom, currently empty.

La zone “identification”

La zone “Identification”, en assurant le lien avec la documentation, permet l’identification d’un objet ou d’un lot au sein d’une collection composée de nombreux biens et évite la perte d’information dans l’objectif de leur pérennisation.

Désignation : champ obligatoire dans la notice, sert à nommer l'objet ou le lot d'objets. En association avec le numéro d'inventaire, la désignation facilite la localisation du bien. L'utilisateur de la base pourra faire une première sélection visuelle selon la désignation lors de sa recherche et ainsi éliminer les objets qui ne correspondent pas.

Différents types de désignation sont possibles, définies en accord avec le ou les chargés de collections et les besoins de la documentation : dénomination, appellation, titre, typologie²², pour citer quelques exemples.



The image shows two instances of a 'Désignation' field in a software interface. Each instance has a title bar with an expand/collapse arrow and the text 'Désignation : Cloche' (or 'Cloche de mouton'). Below the title bar is a toolbar with icons for undo, redo, and zoom in/out. The main area contains a 'Désignation du bien' section with a text input field containing the designation, a dropdown arrow, a 'tag' button, and a 'Notes' section with a large text area.

La zone "désignation"

Multimédia : ce champ répétable permet de lier des fichiers numériques aux notices objets. Dans la majorité des cas, ce champ est utilisé pour les vues photographiques correspondantes aux objets²³. Les photographies font partie des éléments facilitant l'identification d'un bien parmi d'autres. En

²² "Dénomination : manière usuelle de nommer l'objet (exemple : fourchette, tableau)";

"Appellation : concerne uniquement les désignations vernaculaires (nom usuel d'un objet dans son pays d'origine) et les désignations historico-commerciales d'un objet";

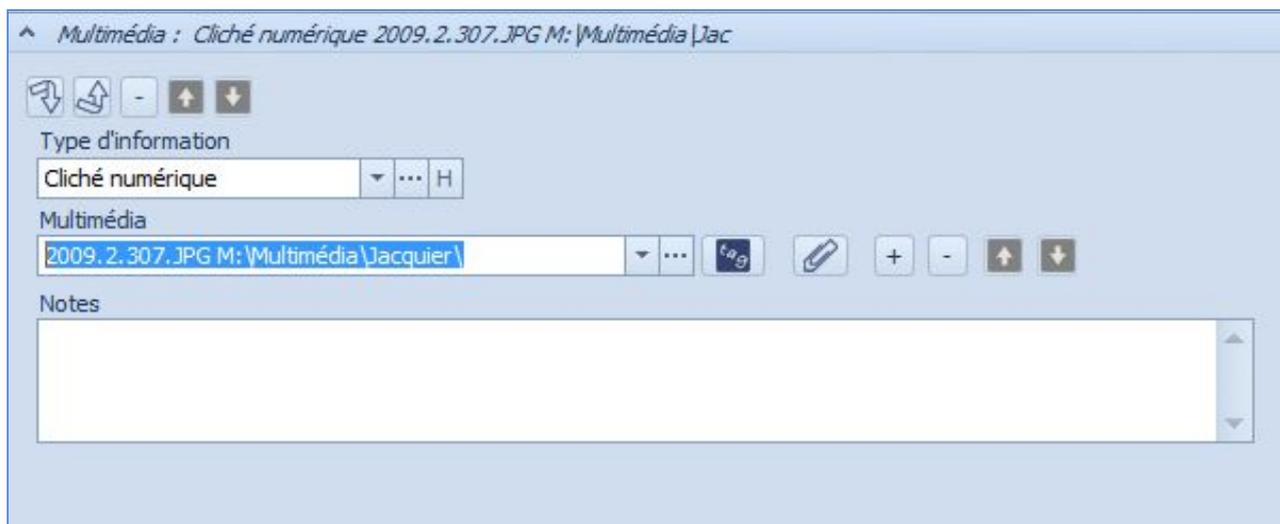
"Titre : titre de l'objet décrit";

"Typologie : désignation scientifique de l'objet permettant de le caractériser et de le distinguer dans un ensemble d'objets portant une même dénomination."

Manuel documentaire, pp. 34-37.

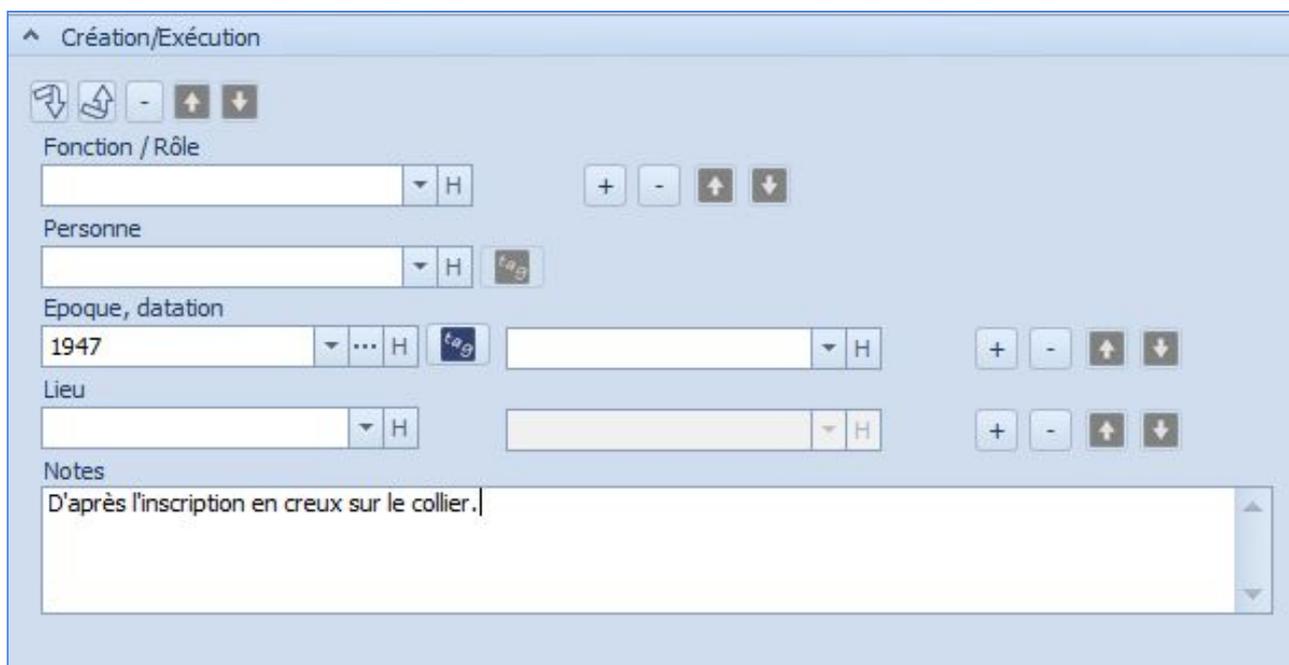
²³ Il est aussi possible d'insérer des documents textes, des classeurs ou des vidéos.

l'absence du marquage sur l'objet, elle permet de différencier deux objets semblables et d'assurer leur pérennisation en évitant la perte du bien..



La zone multimédia

Création/exécution : cette zone permet de nommer les intervenants qui ont participé à la création de l'œuvre ou de l'objet. Zone orientée pour les œuvres issues des Beaux-Arts, elle a moins d'importance pour les collections ethnographiques car, étant des objets utilitaires, ces informations sont souvent inconnues. Connaître le contexte de fabrication de l'objet ethnographique est essentiel dans le cadre de leur étude par les chercheurs.



La zone "création / exécution"

Matière et technique : permet de citer les matériaux constitutifs de l'objet et les techniques qui s'y appliquent. Au Conservatoire d'Art et d'Histoire, il a été décidé que toutes les matières et techniques seraient indiquées dans une seule occurrence de zone.

The screenshot shows a software window titled "Matière et technique : Tôle Soudé Information donnée par le pré-inventai". The interface includes a toolbar with icons for undo, redo, and zoom. Below the toolbar, there are several rows of input fields and controls:

- Matière**: Tôle (with dropdown, ellipsis, and H buttons) and a set of +, -, up, and down arrow buttons.
- Matière**: Métal (with dropdown, ellipsis, and H buttons) and a set of +, -, up, and down arrow buttons.
- Matière**: Bois (with dropdown, ellipsis, and H buttons) and a set of +, -, up, and down arrow buttons.
- Matière**: Fibres (with dropdown, ellipsis, and H buttons) and a set of +, -, up, and down arrow buttons.
- Matière**: Pierre (with dropdown, ellipsis, and H buttons) and a set of +, -, up, and down arrow buttons.
- Technique**: Soudé (with dropdown, ellipsis, and H buttons) and a set of +, -, up, and down arrow buttons.
- Technique**: Gravé (with dropdown, ellipsis, and H buttons) and a set of +, -, up, and down arrow buttons.

At the bottom, there is a **Libellé** field containing the text: "Information donnée par le pré-inventaire Jacquier : "Battant en pierre"". The field has a vertical scrollbar on the right side.

La zone "matière et technique"

Mesures : La zone "mesures" se compose de champs contrôlés indiquant le type de mesure et sont associés à un champ de précision pour chiffrer les dimensions. L'*International Council of Museums* (ICOM) préconise l'emploi du centimètre et du gramme comme unité de mesures.

Mesures : Hauteur en cm

Mesures
Hauteur en cm 31

Mesures
Largeur en cm 30.5

Mesures
Epaisseur en cm 10

Mesures
Poids en g 850

Notes

La zone “mesures”

Inscriptions / marques : cette zone sert à renseigner tous types d’inscriptions, de marques, de numéros et de signatures portés sur l’objet. Pour chaque inscription différente, il faut créer une occurrence de zone pour permettre d’effectuer des recherches documentaires en croisant plusieurs critères sur cette même zone.

- Type d’inscription : pour préciser la nature de l’inscription.
- Langue : champ renseigné lorsque l’inscription n’est pas en français.
- Emplacement : sert à indiquer sa localisation sur l’objet.
- Description : permet notamment de décrire la technique de l’inscription (crayon, encre...), sa couleur et son aspect.
- Transcription : sert à mentionner littéralement l’inscription. Les fautes d’orthographe doivent être écrites telles quelles. Afin d’éviter toute confusion avec une erreur de saisie, la mention [sic] est indiquée à côté. Les changements de lignes de l’inscription sont matérialisés par un / ²⁴.

²⁴ L’utilisation du retour à la ligne est à proscrire lors de la saisie de la notice. En effet, lors d’une extraction de notices, le logiciel considérera que le retour à la ligne correspond à un changement de champs et cela provoquera le décalage de toutes les informations.

^ Inscriptions / marques

Type d'inscription
Inscription en creux

Langue

Emplacement
Sur le collier

Description

Transcription
B.G. / 1947

La zone “inscriptions / marques”

Description analytique : cette zone permet de décrire la forme de l’objet ainsi que l’iconographie présente.

^ Description analytique : Description Cloche dorée bombée et qui se rétréci

Type d'information
Description

Description analytique
Cloche rectangulaire. Collier en bois avec deux clavettes en bois. Une rosace gravée sur le haut du collier

La zone “description analytique”

Fonction d’usage : permet de définir l’utilisation et/ou la destination du bien. Cette zone est particulièrement utile lors de recherches documentaires²⁵.

²⁵ L’importance de la zone “fonction d’usage” dans la valorisation du patrimoine sera développée dans la troisième partie du premier chapitre.

^ Fonction d'usage : Utilisation d'origine Troupeau

Type d'util. / dest.
 ▾ ... H

Utilisation / destination
 ▾ ... H

Utilisateur / destinataire
 ▾ H

Evénement associé
 ▾ H

Date d'util. / dest.
 ▾ H ▾ H

Lieu d'util. / dest.
 ▾ H ▾ H

Notes

La zone "fonction d'usage"

Valeur estimée : cette zone, permettant de quantifier la valeur pécuniaire, sert dans le cadre de prêts ou de dépôts devant faire l'objet d'une assurance du bien en cas de dégradations ou de pertes.

Constat d'état : outil indispensable pour la conservation préventive et le suivi de l'état de conservation, il décrit l'état physique de l'objet à un instant précis. Il est réalisé suite à un examen minutieux destiné à révéler le degré de fragilité du bien. La zone "constat d'état" de la notice, construite pour simplifier et unifier la saisie, se compose notamment des champs suivants :

- Statut : grâce à la répétabilité de la zone et aux différents statuts (antérieur, actuel, prévu), le suivi de l'état de conservation est possible.
- Motif du constat : définit le contexte de réalisation du constat d'état (prêt, récolement, acquisition...).
- Etat : précise l'état de l'objet de manière générale (mauvais, moyen, bon, très bon...). Afin d'harmoniser ce champ, l'institution doit définir une grille permettant de qualifier l'état de l'objet car ce dernier diffère selon la perception de chacun.
- Intégrité : consigne les informations concernant l'objet dans son ensemble (complet, incomplet, fragment, manque...).

- Dégradations : champ répétable, permet d'indiquer les différents types de dégradations constatés sur l'objet. Il est associé à un champ de saisie libre attendant pour apporter des précisions.

Constat d'état : Actuel Acquisition Etat moyen Complet Chardon Fan

Statut
Actuel

Motif du constat d'état
Acquisition

Etat
Etat moyen

Intégrité
Complet

Vérificateur
Chardon Fanny

Date du constat
11/02/2020

Dégradation
Déformation de la cloche

Dégradation
Fentes dans le bois

Dégradation
Traces rouges sur le bord de la cloche

Dégradation
Trace noires sur le battant

Dégradation
Oxydation

La zone "constat d'état"

Constantes de conservation : cette zone permet de renseigner toutes les données stables concernant la gestion physique de l'objet dont notamment la localisation permanente (et temporaire si besoin) de l'objet et son statut : exposé, en réserve, en prêt, en dépôt.

Localisations et mouvements : dans le cadre du suivi des objets de la localisation et de la conservation de l'objet, cette zone sert à renseigner les différentes localisations temporaires.

Le tout étant réalisé dans le respect de la charte de saisie qui consiste en une liste assurant la normalisation des notices dans la base. Cette charte a pour but d'énoncer les règles de saisie et le vocabulaire à exploiter dans les champs principaux afin de faciliter la recherche documentaire. La charte définit six zones et champs obligatoires selon l'Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes

techniques relatives à la tenue de l'inventaire du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement : numéro d'inventaire, désignation, création, matières et techniques, mesures et statut administratif.

3. L'importance de la zone "fonction" d'usage d'une collection archéologique pour sa valorisation

a. L'utilité de la zone "fonction d'usage" pour les recherches documentaires

En constatant que la zone "fonction d'usage"²⁶ des notices n'était pas renseignée, la responsable des collections archéologiques m'a confiée la mission de la compléter.

Les champs de cette zone permettent de décrire une utilisation naturelle et habituelle de l'objet dans son contexte courant ; une utilisation particulière, dans un contexte précis, à un moment donné, par une ou plusieurs personnes, connues ou non, et un détournement d'utilisation dans le cas d'une réutilisation d'objets dans des fonctions imprévues.

^ Fonction d'usage : Utilisation d'origine outil Bout pointu pour perc

Type d'util. / dest.
Utilisation d'origine

Utilisation / destination
outil

Utilisateur / destinataire
T H

Événement associé
H

Date d'util. / dest.
T H

Lieu d'util. / dest.
H

Notes
Bout pointu pour percer et déterrer, côté tranchant pour découper

Fonction d'usage remplie dans une notice de Biface de la collection préhistorique

²⁶ Auparavant "utilisation / destination", cette zone a été renommée "fonction d'usage" dans la version 7 du logiciel Micromusée.

Cette zone, essentielle pour caractériser les collections archéologiques composées d'objets utilitaires, permet aux utilisateurs de réaliser des recherches documentaires selon l'utilisation ou la destination des objets.

Un exemple concret de l'intérêt de la zone "fonction d'usage" dans la valorisation du patrimoine, a eu lieu lors de *La semaine du goût édition 2020*. Lors de cette occasion, un collègue de l'équipe de la communication m'a demandé de lui fournir une liste d'objets conservés au Carré Plantagenêt pour une diffusion sur le thème de l'alimentation sur les réseaux sociaux. En réalisant une recherche documentaire sur les notices ayant comme fonction d'usage "alimentation", "consommation des aliments" ou "préparation des aliments", j'ai pu rapidement définir une liste d'objets correspondant à sa demande.

b. Comment la remplir ?

Dans un premier temps, pour renseigner la zone utilisation/destination, le thésaurus des utilisations - destinations²⁷, mis au point par le Service des Musées de France (SMF)²⁸ et dont la dernière mise jour date de janvier 2018, a été intégré dans la base de données dans la liste d'autorité "utilisation / destination". Le choix de ce thésaurus a été motivé par l'éventualité d'une importation des notices des collections archéologiques dans la base Joconde²⁹.

Si l'utilisation et la destination de certains objets sont évidents³⁰, d'autres nécessitent des recherches supplémentaires. N'étant pas spécialiste en archéologie, j'ai donc dû trouver une méthodologie rapide pour remplir la zone "fonction d'usage" et adaptable pour des néophytes en la matière.

Pour commencer, j'ai mené une recherche sur des bases d'œuvres en ligne de musées, dont celle du musée Dobrée qui possède des collections semblables au Carré Plantagenêt. Puis, dans un second temps sur la base Joconde via la plateforme ouverte du patrimoine³¹ pour élargir le nombre de réponses. Sur ces bases, j'ai réalisé des recherches documentaires selon la dénomination ou la

²⁷ Le thésaurus est disponible en ligne sur de la base de données *Joconde*.

²⁸ Le service des musées de France, anciennement direction des musées de France, exerce la tutelle des musées nationaux, est en charge du contrôle technique et scientifique des musées de France et garant de l'application du code du patrimoine en termes de conservation et de gestion des collections publiques confiées aux musées de France, quel qu'en soit le propriétaire.

²⁹ La base *Joconde* est le catalogue collectif des collections des musées de France notamment accessible sur le portail Joconde qui propose aussi des ressources sur la documentation, l'informatisation et la numérisation des collections.

³⁰ Par exemple, il est évident qu'un gobelet est un récipient pour la boisson.

³¹ La plateforme en ligne ouverte du patrimoine (POP) est un moteur de recherche regroupant plusieurs bases dont notamment Joconde, Palissy, Mérimée et Mémoire.

typologie des objets. Dans la liste de notices obtenues, j'ai consulté les renseignements indiqués par les institutions dans la partie utilisation / destination.

Une autre information utile pour remplir ce champ est le contexte de découverte archéologique de l'objet, disponible dans la zone "collecte" des notices ou à défaut dans les rapports de fouille. Si l'objet a été trouvé dans une tombe, cette information nous permet de préciser le champ "utilisation / destination" en indiquant "pratique funéraire". De même, une sculpture trouvée dans une église ou sur la façade d'un autre bâtiment, nous renseigne différemment sur son utilisation et sa destination. Dans le premier cas, l'utilisation / destination correspondante est "décor d'église³²" et dans le second un "décor d'architecture".

Dès le début de ma mission, j'ai dû faire face à la difficulté de remplir cette zone tout en gardant une cohérence sur l'ensemble des notices. La création d'un guide de saisie de la zone fonction d'usage et plus particulièrement du champ "utilisation / destination" m'a, par conséquent, paru essentiel pour maintenir une homogénéité. La durée de mon stage n'étant pas suffisante pour renseigner cette zone dans toutes les notices des collections archéologiques, ce guide m'a paru d'autant plus nécessaire car d'autres agents seront amenés à intervenir dessus à l'avenir. Selon la dénomination ou l'appellation et le département auquel appartient l'objet, j'ai déterminé une ou plusieurs utilisations possibles et défini le type d'utilisation associée³³.

c. Qu'en est-il des limites ?

Dès les premières notices complétées sur la base, j'ai constaté l'inadéquation du thésaurus utilisation-destination du SMF aux collections archéologiques. Si le traitement des céramiques gallo-romaines et de la statuaire médiévale ne s'est pas avéré problématique, celui des objets en métal du fond ancien et de la collection préhistorique a été complexe. En effet, le thésaurus ne comprend pas de termes décrivant précisément les objets d'outillage en silex³⁴ obligeant à les classer en tant qu' "outil" et à préciser dans le champ "Notes" leur utilisation. Cette difficulté aurait pu être contournée en ajoutant les termes appropriés, mais cela est à proscrire dans l'optique d'une exportation des notices dans la base Joconde. Après avoir travaillé sur une collection

³² Si la sculpture est une statue de saint.e, nous pouvons ainsi préciser que l'utilisation / destination est "culte des saints", de même pour une statue de la Vierge avec "culte de la Vierge".

³³ Voir Annexe 1

³⁴ Nous pouvons citer : bifaces, grattoirs, racloirs perçoirs, pointes ou harpons.

ethnographique, il est évident que le thésaurus s'inscrit plutôt dans une logique applicable à cette typologie de collection.

La deuxième difficulté rencontrée est la conséquence de l'un des dix agents de détérioration des biens culturels décrit par Michalsky³⁵ : la dissociation.

La dissociation correspond à la perte d'informations sur les biens du patrimoine ainsi qu'à la perte ou l'impossibilité d'accéder aux objets patrimoniaux. Dans un nombre important de notices, le contexte de découverte archéologique n'est pas renseigné sur la base et plus particulièrement sur les objets du fond ancien. Nous avons précédemment vu l'importance de ce contexte pour préciser l'utilisation / destination. Par exemple, nous pouvons citer le cas des statuettes d'animaux en alliage cuivreux gallo-romains. Sans la connaissance du contexte archéologique, il n'est pas possible d'identifier avec certitude leur utilisation, d'autant plus que certains sont soupçonnés d'être des faux fabriqués au XIXe siècle.

La dernière difficulté résulte de l'état des connaissances en archéologie. Certains objets n'ont pas été clairement identifiés et demeurent encore un mystère pour les archéologues. Citons, au Carré Plantagenêt, des petites figurines animales gallo-romaines en terre-cuite dont l'utilisation, jouet ou décoration, n'est pas certifiée ; ainsi que des silex taillés en forme de losange, appelés "feuille de laurier" par les préhistoriens, dont la dernière hypothèse propose qu'ils aient été utilisés pour la chasse de petits gibiers.

³⁵ MICHALSKY Stephan, *La méthode ABC pour appliquer la gestion des risques à la préservation des biens culturels*, 2016.

CHAPITRE 2 : Faciliter l'identification des oeuvres pour assurer leur valorisation

1. Le marquage des collections au service de la pérennisation de la matérialité des objets

a. La nécessité de marquer les biens culturels

Tout en garantissant l'identification des biens culturels dans l'objectif de préserver leur intégrité, le marquage est essentiel à la gestion des collections, tant dans la localisation que dans le suivi des mouvements (prêts, dépôts). Il assure le lien entre l'objet et la documentation associée, détenue par le musée ou l'institution culturelle.

b. Généralités sur le marquage et les méthodes employées

L'arrêté du 25 mai 2004 définit les conditions du marquage des biens culturels : *“Le marquage est réalisé dans le respect de l'intégrité des biens et dans les conditions requises pour leur bonne conservation. Lorsque la consistance ou la taille d'un bien l'exige, le numéro d'inventaire est porté sur une étiquette ou sur le conditionnement du bien et une photographie du bien faisant apparaître le numéro d'inventaire est conservée par le musée.”*³⁶

Un “bon” marquage doit regrouper les qualités suivantes :

Qualité	Description
Réversibilité	Comme pour toute intervention sur un bien culturel, elle doit respecter le principe de réversibilité. Cela signifie que le marquage ne doit pas être permanent mais doit pouvoir être retiré sans laisser de trace.

³⁶ Article 3 de l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement

Stabilité	Le produit de marquage ne doit pas causer une détérioration de l'objet sur lequel il est apposé. De plus, il doit être aussi résistant à la lumière et à l'effacement.
Visibilité	Le marquage doit être facilement repérable et proportionné en taille par rapport à l'objet.
Lisibilité	Pour éviter des erreurs de lecture, le marquage doit être facilement déchiffrable.
Discrétion	Le marquage ne doit pas affecter l'apparence de l'objet, ni en dissimuler aucun détail important.

Chaque bien culturel étant différent de par son matériau constitutif et son état de conservation, les méthodes de marquage doivent être adaptées. Deux grandes catégories de marquage sont ainsi définies : le marquage direct opéré sur l'objet et le marquage indirect. Dans le cas d'un marquage direct, un vernis peut être utilisé comme couche intermédiaire pour protéger l'objet en l'empêchant de se diffuser dans le matériau et pour garantir la réversibilité. L'emploi d'un vernis n'est pas systématique car il est responsable de dégradation sur certains types de supports (papier, textiles, plastiques). Si la surface de l'objet est trop fragile, endommagée ou ne se prête pas à une intervention directe, le marquage indirect est privilégié avec l'utilisation d'étiquette en papier neutre ou à défaut sur le conditionnement.

2. Le marquage des collections ethnographiques au Conservatoire d'Art et d'Histoire

Lors de la première phase de saisie de notices sur la base, tous les objets de la collection n'avaient pas été marqués. En parallèle de ma mission de saisie de notices, j'ai réalisé les marquages manquants tout en prenant en compte les spécificités de chaque objet.

a. Le marquage réalisé par le collectionneur

Le collectionneur, en parallèle de l'inventaire de sa collection, a apposé un marquage en reprenant la classification de Hornbostel-Sachs. Cette classification est construite en s'inspirant de la classification décimale de Dewey (système de classification utilisé par les bibliothèques). Cinq grandes catégories sont divisées en sous-catégories permettant de préciser la typologie des instruments de musique³⁷. Chaque objet de la collection a un marquage d'identification composé du numéro correspondant à la classification Hornbostel-Sach suivi de "n" et d'un chiffre pour distinguer les objets d'une même famille. Seuls les cloches, sonnailles et grelots sont classés d'une autre manière. Une lettre indique par quel animal l'objet était porté : V pour vache, Ch pour chèvre et M pour mouton suivi d'un numéro.

Numéro	Désignation
1	Idiophone
12	Idiophone pincé
121	Idiophone pincé en forme de cadre
121.2	Guimbarde
121.22	Guimbarde hétéroglotte
121.22 n1	Première guimbarde hétéroglotte de la collection

Détail d'un numéro attribué à une guimbarde hétéroglotte

Sur les objets en métal, le marquage est réalisé au moyen d'étiquette collée sur l'objet alors que sur ceux en bois il est inscrit au feutre, le rendant irréversible.

³⁷ WIKIPEDIA, " la classification Hornbostel-Sachs"



Exemple de marquage fait par le collectionneur : une étiquette avec une inscription au stylo est collée sur l'objet au moyen de ruban adhésif.

b. La mise en oeuvre

En parallèle de la saisie des notices sur la base documentaire, le marquage des objets de la collection d'ethnomusicologie est réalisé dans le respect de leur intégrité. Les dimensions et la sensibilité des matériaux constitutifs sont des guides pour déterminer la technique de marquage employée. Dans le cas d'objets métalliques et en bois, le marquage direct, utilisant du vernis comme interface entre l'objet et l'encre, est privilégié sauf pour les objets :

- de petites dimensions ;
- dont la surface serait dégradée ;
- dont le vernis n'adhère pas.

Sur les autres objets, comme les pochettes en papier contenant des cordes d'instruments de musique, le marquage est réalisé avec un crayon graphite ou au moyen d'une étiquette liée à l'objet.

Dans l'optique de respecter le critère de discrétion, l'emplacement du marquage doit être choisi selon la manière dont l'objet sera présenté au public pour qu'il ne soit pas visible. L'emplacement privilégié est au dos de l'objet mais tout en évitant les zones de contact avec le sol. Par exemple, sur les cloches et sonnailles, le marquage est appliqué à l'intérieur le long du bord, étant invisible lors de l'exposition tout en restant facilement repérable. Il est important que pour une même typologie d'objets ou d'œuvres, il soit opéré un marquage à la même localisation pour faciliter l'identification.



Exemple d'emplacement et du choix de la couleur du marquage d'une cloche

Dans le cas du marquage direct, les chiffres sont tracés à la plume entre deux couches de vernis. La plume permet de tracer des chiffres fins et de petite taille mais il faut prêter attention à ne pas rayer la surface du vernis et atteindre la surface de l'objet entraînant sa détérioration.

Pour une bonne lisibilité du marquage, le choix de la couleur du marquage est primordial. Sur la majorité des objets, l'encre noire est utilisée. L'encre blanche, quant à elle, est adoptée pour les surfaces de couleur foncée où l'encre noire n'est pas ou difficilement lisible (voir illustration ci-dessus).

Lors de l'opération, le marquage fait par le collectionneur est retiré s'il est jugé facteur de la dégradation de l'objet dans le futur. C'est le cas des étiquettes collées grâce à un ruban adhésif. L'ancien numéro d'identification est alors indiqué dans la notice informatique de l'objet car il fait partie de son historique. Dans le cas d'un marquage fait au feutre, et afin d'éviter de multiplier les numéros de marquage notamment pour les objets de petites dimensions, le numéro servant à l'identification est celui du collectionneur et non le numéro d'inventaire. Dans la notice informatique, pour prévenir une dissociation de l'objet à sa documentation, il est précisé que le numéro de marquage est celui du collectionneur.

3. La campagne de marquage au Carré Plantagenêt

En juillet 2020, la base de données des musées du Mans a migré vers la dernière mise à jour du logiciel Micromusée. Cette migration a rendu impossible toute modification sur les notices et par conséquent mon travail sur la base. Cette période de trois semaines a été l'occasion d'organiser une campagne de marquage des collections.

a. La préparation de la campagne : la sélection des objets à marquer et la planification

En examinant les objets dans le cadre de ma mission principale, j'ai remarqué l'absence de marquage sur certains d'entre eux, portant préjudice à leur identification et localisation. Ces objets s'ajoutent à une liste précédemment établie par Romane ARRAT, pour un ensemble total de 228 objets à marquer ou dont le marquage nécessite une correction. J'ai créé un classeur sur Excel comprenant les informations suivantes pour chaque objet : le numéro d'inventaire, la dénomination, la localisation, l'action à faire (marquer ou corriger un marquage). Pour une rationalisation du temps affecté à cette tâche, j'ai trié les objets présents dans la liste selon leur emplacement au sein du musée pour ainsi les traiter par localisation³⁸.

b. La mise en oeuvre

La campagne de marquage s'est déroulée dans la salle d'étude des collections, un espace avec la ventilation nécessaire pour l'utilisation de produits potentiellement toxiques comme l'acétone. Avant de commencer la campagne de marquage, j'ai préparé le poste de travail pour oeuvrer dans des conditions optimales : une feuille de *tyvek* est installée sur le plan de travail pour protéger les pièces à marquer ainsi qu'une lampe LED avec une loupe intégrée pour le marquage des objets les plus petits.

Les objets à traiter étant en terre cuite ou en alliage cuivreux, le marquage direct à l'aide de vernis est alors privilégié. Un vernis à base de *Paraloid B72*, résine acrylique, est employé pour sa réversibilité, sa stabilité et son insensibilité à la lumière. Sous forme de paillette, il est préparé en solution à vingt pourcent dans un solvant, l'acétone dans notre cas. Cela signifie que vingt grammes

³⁸ Voir Annexe 2

de *Paraloid B72* sont dilués dans cent millilitres d'acétone. La solution doit être conservée dans un récipient hermétique pour éviter l'évaporation du solvant.

Pour marquer les objets, une couche de vernis est apposée sur la surface. Une fois le vernis sec, le numéro d'inventaire est inscrit et une dernière couche de vernis protège l'encre de l'usure. Pour la mise en œuvre, j'avais à ma disposition des feutres *Posca* noirs et blancs avec une pointe d'épaisseur de 0,7 mm, ainsi qu'une plume et de l'encre noire et blanche pour le marquage des objets de petites dimensions.

Si la surface de l'objet est trop dégradée pour recevoir un marquage direct, le numéro d'inventaire est inscrit sur une étiquette en papier de conservation à l'aide d'un crayon graphite et glissée dans le sachet contenant l'objet.

Dans le but de faciliter le repérage des objets dans les caisses où ils sont conservés, le numéro d'inventaire est aussi inscrit sur la pochette les contenant.

A la fin de la campagne de marquage, l'emplacement du marquage est précisé dans les notices.



Exemples de marquage sur un pieu en métal et un tesson de verre

Dans le cadre de la campagne, j'ai eu à corriger des anciens marquages sur des objets en céramique car ils étaient incorrects : soit un élément du numéro d'inventaire était absent soit le point séparant les éléments du numéro était mal placé. L'ancien marquage a été réalisé au feutre ou à l'encre noire directement sur la surface de la céramique puis une couche de vernis a été apposée, le rendant difficile à retirer sans provoquer des dommages sans l'intervention d'un.e professionnel.le de la

restauration d'artefacts archéologiques. Dans certains cas, j'ai dû laisser l'ancien marquage et en réaliser un correct en supplément.

L'autre difficulté rencontrée est liée à l'incohérence des numéros d'inventaire et plus particulièrement concernant les objets en plusieurs parties ou les lots. En effet, tous les objets du fond ancien ne respectent pas les normes actuelles en termes de numérotation. Elle est divisée en deux parties : un numéro indiquant le département d'appartenance de l'objet suivi du numéro du lot ou de l'objet dans ce département. Par exemple, le numéro d'inventaire des collections gallo-romaines débute par un 3 et celui des objets mérovingiens par 33. Les deux parties du numéro d'identification sont séparées soit par un point ou soit par un tiret. Pour indiquer la présence de plusieurs objets ou parties sous un même numéro, sont employés soit une lettre (a, b, c, ...) soit un chiffre (1, 2, 3). Tout cela rend la réalisation d'un marquage sans erreur difficile, tout en entraînant une perte de temps à cause des vérifications constantes et justifications des erreurs faites auparavant.

PARTIE 2

La gestion matérielle des collections ethnographiques et archéologiques

CHAPITRE 1 : La conservation préventive pour une meilleure valorisation des collections

1. La conservation préventive et les réserves au service de la valorisation des collections

a. Définition de la conservation préventive

Gaël de Guichen définit la conservation préventive comme étant “*toute action directe ou indirecte ayant pour but d’augmenter l’espérance de vie d’un élément ou ensemble d’éléments du patrimoine neuf ou endommagé, stable ou instable, en vue de les mettre à la disposition du public et des générations futures*”³⁹. Autrement dit, la conservation préventive a pour but de préserver les collections à travers le contrôle de son environnement⁴⁰. Elle intervient dans tous les domaines susceptibles d’avoir des incidences et des effets sur l’intégrité d’un objet, d’une collection : température, humidité relative, polluants atmosphériques, protection contre le feu, insectes, micro-organismes, manipulations et transport⁴¹. A contrario de la restauration, les actions de conservation préventive sont indirectes et n’interfèrent pas avec les matériaux constitutifs, la surface et la structure des biens.

La conservation préventive, en maintenant l’intégrité matérielle de l’objet, participe à la diffusion et à la valorisation du patrimoine auprès du public. Sans conservation, l’objet se détériore, allant parfois jusqu’à sa destruction complète et ne pourra donc plus être présenté au public. Sa diffusion auprès du public permet de prévenir l’éventuel risque de perte de valeur du patrimoine, pouvant aller jusqu’à l’oubli, et par conséquent d’assurer sa conservation future.

³⁹ Cité dans le *Vademecum de la conservation préventive*, disponible en ligne.

⁴⁰ L’environnement de l’objet est le milieu dans lequel l’objet est conservé : conditionnement, salle, bâtiment.

⁴¹ *Centre de conservation du Québec*, “Conservation des collections”.

b. Les réserves : lieu de conservation et de valorisation

Les réserves assurent la fonction muséale de la conservation des collections placées sous la responsabilité de l'institution. Environnement en contact direct avec les objets, elles sont le principal lieu où se déroulent les actions de conservation préventive⁴².

Outil au service du patrimoine, de sa conservation et de sa valorisation, les réserves sont à la fois lieu de conservation ; lieu d'étude pour les chercheurs, historiens et historiens de l'art ; et lieu de sélection des objets dans l'attente d'être exposés ou prêtés. Elles doivent donc être capables d'accueillir un grand nombre d'objets dans un volume restreint en garantissant leur localisation à l'aide d'un système précis et rationnel.

Les réserves jouent un rôle d'autant plus important dans la politique muséale de l'établissement, qu'elles accueillent en leur sein la majorité des collections. En effet, ce qui est présenté en salle d'exposition ne représente qu'un infime pourcentage des biens conservés.

Quelques recommandations sont à suivre concernant les réserves afin d'assurer la pérennité des collections :

- les réserves doivent être entièrement dédiées aux objets de collection et ne pas servir de lieu de stockage pour le mobilier scénographique⁴³ ;
- le climat des réserves doit être stable dans le but de prévoir et réduire au possible la détérioration des collections⁴⁴ ;
- le mobilier de stockage des objets doit être choisi selon leur typologie et la place disponible en réserve tout en garantissant la manipulation des collections en toute sécurité ;
- l'accès aux réserves doit être sécurisé et limité uniquement aux agents habilités ;
- l'entretien des réserves doit être régulier afin d'éviter l'empoussièrement des collections, du mobilier et ainsi limiter le risque d'infestation biologique.

⁴² Les salles d'exposition permanentes et temporaires sont évidemment aussi concernées par les actions de conservation préventive.

⁴³ Le stockage du mobilier scénographique en réserve provoque leur encombrement, rendant difficile l'accès aux collections et peut être la source d'infestation biologique pour le mobilier en bois.

⁴⁴ Le C2RMF dans son *Vademecum de la conservation préventive*, pour des raisons de confort des agents, recommande une température entre 18 et 22°C et un taux d'hygrométrie entre 40 et 65%. Mais ce qui est le plus important pour la conservation du patrimoine est la stabilité du taux d'humidité relative.

2. Les réserves départementales au Conservatoire d'Art et d'Histoire de la Haute-Savoie

Lieu de conservation des collections départementales, le Conservatoire d'Art et d'Histoire ne possède pas de salles d'exposition des collections, hormis au rez-de-chaussée où se trouve une galerie ouverte au public présentant une exposition monographique du sculpteur Évariste Jonchère. La conséquence de cette organisation spatiale du lieu est une faible visibilité des collections au public,⁴⁵ rendant ardue leur valorisation.

a. L'espace de stockage des collections départementales : les réserves du Conservatoire d'Art et d'Histoire

○ Les réserves départementales : lieu d'histoire

Le Conservatoire d'Art et d'Histoire, ancien séminaire du diocèse remontant à la fin du 17^e siècle, agrandi et réaménagé jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, a été acheté en 1970 par le Conseil général de Haute-Savoie pour y installer les Archives départementales puis les collections départementales. Les réserves, installées au troisième étage avec le service des collections patrimoniales et de mémoire, se divisent en quatre ensembles répartis sur une surface de 656 m² : la Grande réserve, la Réserve des estampes, les Réserves des imprimées et, installés dans les anciens bureaux du service depuis 2018, un ensemble de pièces accueillant les archives sonores, les métaux, les textiles, les grands formats et la salle des inventaires.

Implantées dans un bâtiment n'ayant pas pour destination première la conservation, les salles accueillant les réserves départementales ont dû être adaptées pour pouvoir héberger les collections. Les ouvertures extérieures ont été occultées avec des plaques de polypropylène afin d'empêcher les collections d'être au contact direct de la lumière naturelle, agent principal de dégradation.

⁴⁵ Nous pouvons constater que plusieurs institutions, dont le Louvre-Lens, ont mis en place une politique d'ouverture de leurs réserves au public pour améliorer la visibilité du patrimoine.



La Grande réserve



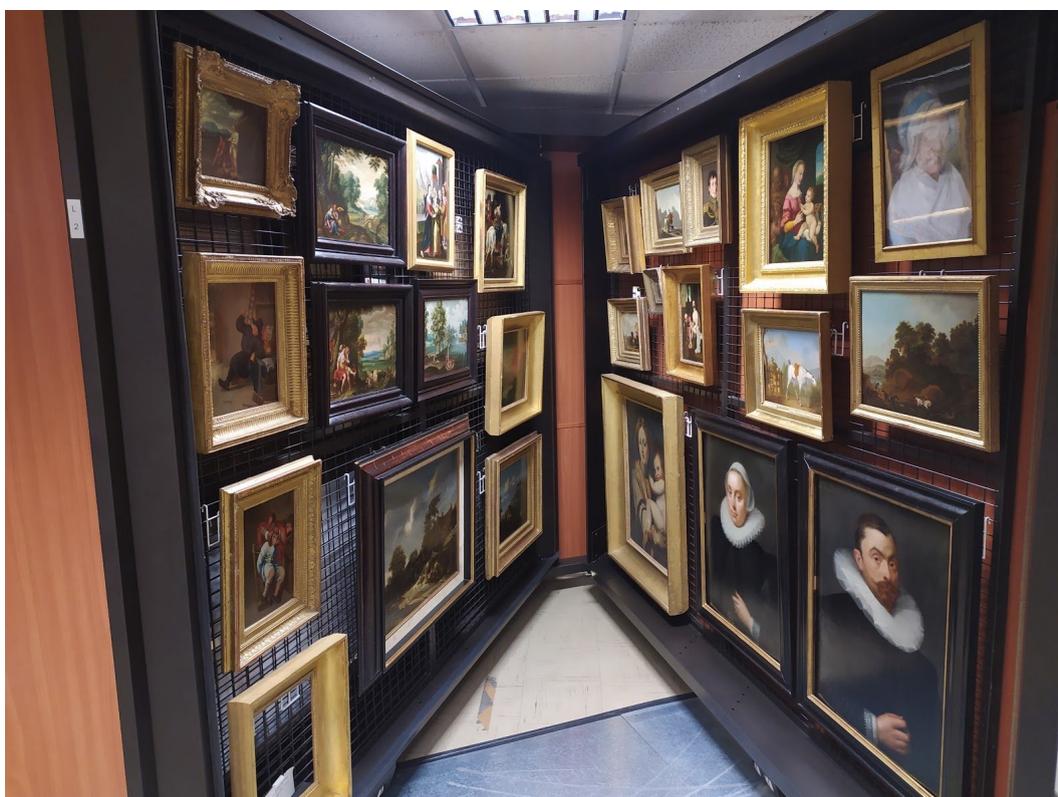
La réserve des estampes

- Le mobilier de stockage conforme aux normes de la conservation préventive

Dans une volonté de rationalisation de l'espace disponible dans les réserves, le service des collections patrimoniales et de mémoire a pris le parti de conserver les collections départementales dans du mobilier en adéquation avec leur typologie.

Six typologies de mobilier peuvent être déterminées : les meubles à tiroirs, les étagères fixes ou sur compactus, les racks, les grilles à tableaux, les armoires et le livre à tableaux.

Les tableaux sont conservés dans un livre à tableau, sur des grilles compactus et des racks divisés en petits compartiments. Des meubles à tiroirs, dans la Réserve des estampes, accueillent une partie des collections d'arts graphiques conservée dans des pochettes de papier neutre ; quant au reste, rangé sur étagères fixes dans des boîtes de conservation en carton neutre.



Le livre à tableaux accueillant la collection Chastel



Les racks



Une partie de la collection du musée de Fessy stockées sur des étagères métalliques

- Les actions de conservation préventive

Dans le cadre de la bonne conservation des collections, des actions de conservation préventive sont mises en place régulièrement. Nous pouvons notamment citer l'entretien de l'ensemble des réserves par un agent technique de conservation afin de limiter l'empoussièrement des collections et ainsi contenir les risques d'infestation et le développement des moisissures.

b. Le système de localisation des réserves départementales

- Le nouveau système de localisation des réserves du Conservatoire d'Art et d'Histoire

Comme dit précédemment, les réserves, organisées selon un ordre précis, sont des espaces de stockage des collections de l'institution. Les collections y sont conservées en vue d'être étudiées et ou en attente d'être exposées.

Pour assurer une gestion aisée de la localisation des œuvres, un système doit être mis en place par l'établissement. L'efficacité est par conséquent de vigueur dans le cadre de la mise en sûreté des collections et permet d'assurer la pérennisation des collections. Tout en prenant en compte l'accroissement potentiel des collections, ce système doit être rationalisé et s'applique à l'ensemble des réserves.

Durant mon stage, j'ai été chargée de la création des nouvelles localisations au sein des réserves sur la base de données et de leurs mises en application. Après avoir constaté que le système de localisation était source de confusion, s'est engagé un processus de réflexion fin 2018 pour aboutir, en août 2019, à la création d'un nouveau système de localisation simplifié.

Il est établi sur une lecture identique dans toutes les salles et pour tous types de mobilier. Les nouvelles localisations, inspirées de celles utilisées dans les Archives, se décomposent en cinq parties : salle - type de mobilier - épi (accès) - travée - tablette / tiroir ; et reposent sur le principe de l'alternance de chiffres et de lettres.

Les réserves situées au troisième étage sont nommées par un chiffre : 301 pour la Grande réserve, 302 pour la réserve des estampes jusqu'à 309 pour la salle des inventaires. Ce système a l'avantage de pouvoir projeter l'éventuelle installation de réserves à d'autres étages du bâtiment avec un numéro correspondant à leur étage d'affectation.

Pour faciliter la localisation des objets dans la réserve, la localisation comprend une lettre désignant une typologie spécifique de mobilier :

Mobilier	Lettre correspondante
Tiroir	T
Etagère	E
Rack	R
Grille à tableaux	G
Armoire	A
Livre à tableau	L

En complément, est mis en place une localisation par épi afin de compartimenter davantage les œuvres. Selon la terminologie archivistique, un épi est *“un ensemble constitué, sauf lorsqu’il est adossé à un mur, de deux travées contiguës de rayonnages entre deux allées de circulation⁴⁶”*. Dans le cas des réserves muséales, la notion de rayonnage recouvre aussi les étagères, les meubles à tiroirs, les racks et les grilles à tableaux. Ayant deux accès, chaque épi comporte deux numéros de localisation. La numérotation des épis débute par zéro pour chaque réserve et pour chaque typologie de mobilier au sein d’une même réserve⁴⁷.

Enfin nous avons la travée qui est un ensemble de tablettes superposées entre deux montants verticaux. Elle est indiquée par une lettre (A, B, C, D). Les travées sont lues depuis le couloir principal de circulation.

Les tablettes ou les tiroirs sont numérotés du bas vers le haut. Pour le cas des racks, un dernier numéro précédé d’un tiret indique le casier où est rangé l’œuvre.

⁴⁶ Définition du terme épi dans le *Dictionnaire de terminologie archivistique*.

⁴⁷ Voir plan des réserves en annexe 2..



Le système de localisation appliqué à un épi constitué d'étagères⁴⁸

Par exemple la localisation 301 E20 B3 se lit comme ci-dessous :

301	Première salle du troisième étage
E	Étagère
20	Épi
B	Deuxième travée
3	Troisième tablette en partant du bas
301 E20 B3	Troisième tablette de la deuxième travée de l'étagère 20 de la salle 301.

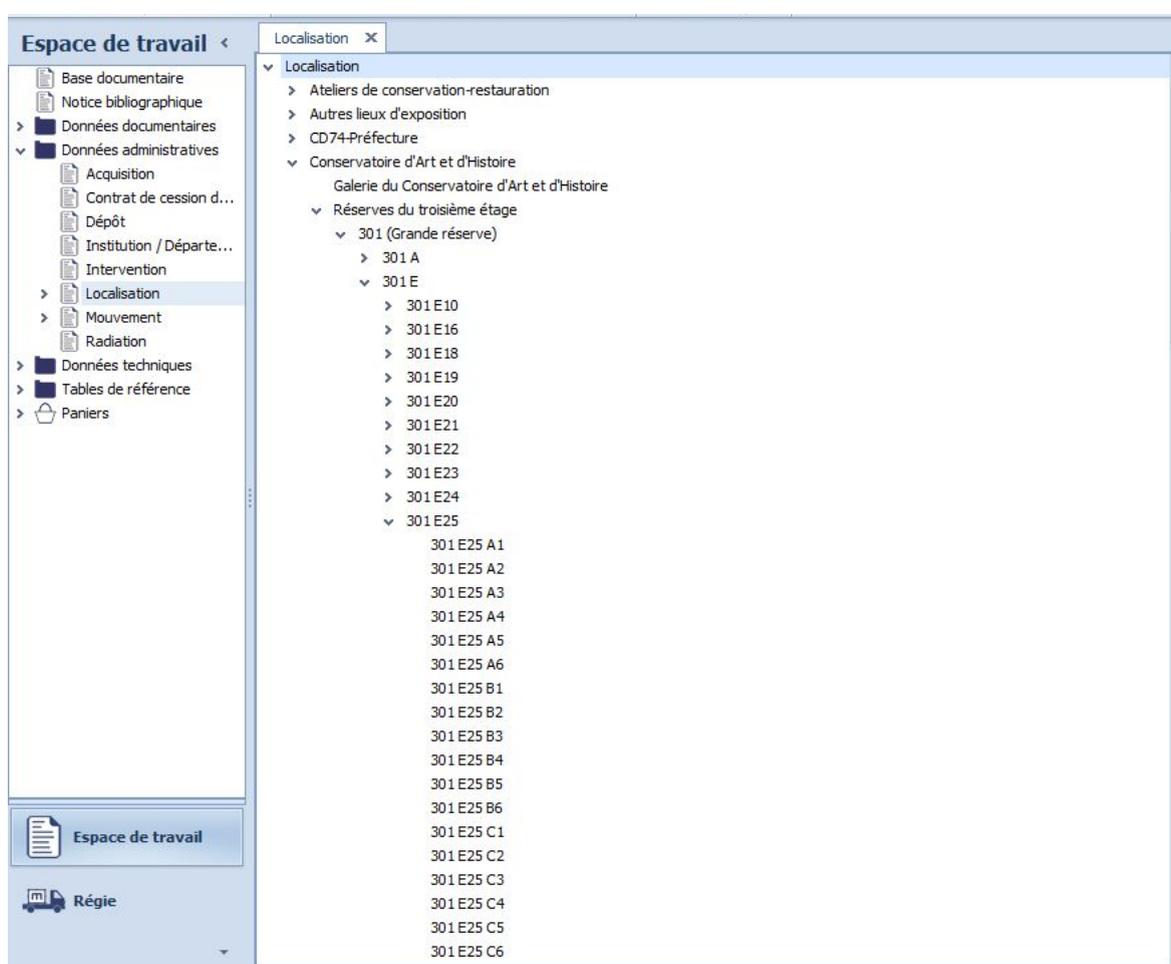
Avec la création d'un nouveau système de localisation, la signalétique des réserves a été refaite par l'agent technique de conservation.

⁴⁸ Cette image est issue du documentaire interne : *Redéfinition des localisations en réserve*, rédigé par Frédéric Colombar en 2019, mise à jour en mars 2020.

- Création de nouvelles localisations et relocalisation des collections

Pour l'instauration complète du nouveau système de localisation, celui-ci doit être intégré dans la base de données de l'institution dans le fichier "Localisation", comprenant toutes les localisations existantes de l'institution (réserves, salles d'expositions).

Pour une utilisation efficace de l'emplacement des œuvres, les indications doivent être hiérarchisées en différents niveaux dans le fichier tel un thésaurus : bâtiment - étage - numéro de la réserve - type de mobilier (étagères, racks, tiroirs...) - tablette ou tiroirs. Chaque sous-localisation reprend les éléments des localisations génériques afin d'éviter toute confusion en mode "vue"⁴⁹ ou lors d'une modification par lot. En effet, la localisation E2 B1 existe à la fois dans la grande réserve, dans la réserve des imprimés et dans celle des métaux.



Hiérarchisation des localisations dans la Grande réserve

Lors de la création des localisations dans la base de données, j'ai dû faire face à une problématique liée au fonctionnement du logiciel Micromusée : les localisations doivent être créées une par une

⁴⁹ Le mode "vue" correspond à l'affichage des notices lors de consultation de la base de données.

manuellement sans la possibilité d'une fonction permettant une création de notices par lot. La création manuelle des localisations est longue et source potentielle d'erreur. La réserve des estampes, à elle seule, contient 138 localisations (90 tiroirs et 48 tablettes).

La dernière étape de l'instauration du nouveau système consiste à lier les notices des objets et œuvres des collections départementales aux nouvelles notices de localisation. Dans l'optique d'une optimisation temporelle, je procède aux modifications du champ "localisation permanente" de la zone "constantes de conservation" avec la modification par lot, fonction permettant de modifier avec une seule manipulation un ensemble de notices pré-sélectionnées.

Après l'actualisation des localisations, une vérification sur place et sur pièce est nécessaire afin de contrôler son bon déroulement et d'éventuelles erreurs. Sur la base de données, je sélectionne des notices objets réparties sur l'ensemble des réserves⁵⁰ et je vérifie que les localisations indiquées correspondent à la réalité physique. Dans un second temps, j'opte pour la même démarche, mais en partant cette fois-ci de l'objet conservé en réserve, en vérifiant que la bonne localisation est renseignée sur sa notice.

La relocalisation s'est avérée particulièrement complexe pour la réserve des estampes. Le système précédemment utilisé présentait un fonctionnement tout autre : les tiroirs sont numérotés du haut vers le bas de 100 en 100, de T1000 à T5000 ; puis de 1 en 1 de T5001 à 5050. Afin de pallier cette difficulté, j'ai relevé sur place les anciennes localisations en les associant aux nouvelles.

c. La mise en réserve de la collection d'ethnomusicologie alpine

La collection d'ethnomusicologie alpine est rangée dans la Grande réserve sur des étagères métalliques fixes modulables. Afin d'assurer une bonne visibilité des objets en facilitant leur localisation ainsi que leur veille sanitaire, ces derniers sont disposés directement sur les étagères sans conditionnement et associés à des étiquettes comportant le numéro d'inventaire et la photographie des objets les plus significatifs de la collection. Des plaques de mousse de polyéthylène de 1,5 cm d'épaisseur sont disposées sur les tablettes dans l'optique de protéger les objets des chocs et des rayures lors de la manipulation.

Dans une démarche de conservation préventive, des films en polyéthylène téréphtalate (nommé aussi polyester), utilisés pour leur neutralité chimique, leur transparence et leur résistance aux

⁵⁰ J'ai choisi deux œuvres par travée, soit un échantillonnage total de 20.

déchirures, sont tendus entre les montants et les tablettes des étagères pour éviter l'empoussièremement des objets. La poussière est un facteur de dégradation des collections car elle est abrasive et attire les insectes qui s'en nourrissent. Les instruments de la Collection Jacquier, entre autres constitués de bois ou/et de pièces textiles, sont donc d'autant plus sensibles aux infestations biologiques.

Pour éviter d'entraver la manipulation des objets par les films polyester, des aimants sont utilisés pour maintenir le film soulevé.



Etagères fixes accueillant les collections ethnographiques

Cette nouvelle méthode de rangement et de localisation des collections ethnomusicologiques favorise des conditions de conservation pérennes. Ainsi elles pourront faire l'objet de futures expositions, tant temporaires que permanentes.

3. Présentation de la réserve du mobilier archéologique au Carré Plantagenêt

De par leur nature, les collections archéologiques se composent essentiellement de tessons de céramique⁵¹, d'objets de petites dimensions et/ou fragmentaires ainsi que d'un nombre restreint de pièces entières d'aspect plus esthétique et plus facilement présentées au public. Des objets plus volumineux comme des statues ou des éléments d'architecture (colonne, chapiteau...) sont aussi présents dans les réserves archéologiques.

Face à l'impossibilité physique de réaliser un conditionnement individuel pour chaque objets dû au manque de place, les responsables de collections doivent trouver des solutions relatives à la rationalisation de l'espace de stockage tout en conservant les objets sous de bonnes conditions et faisant face à la problématique de surcharge des réserves.

Dans la suite, je développerai donc les solutions utilisées au Carré Plantagenêt à destination de la conservation de collections archéologiques au sein de ses réserves. J'ai choisi de concentrer mon propos uniquement sur le cas de la réserve du mobilier archéologique car c'est le principal lieu de conservation des objets étudiés dans le cadre mon travail sur la base de données.

a. L'aménagement de la réserve du mobilier archéologique

La réserve du mobilier archéologique, d'une superficie de 143 m², fait partie d'un espace dédié aux collections et à leur exposition. Cet ensemble, installé dans l'extension réalisée lors de la rénovation du bâtiment, se compose de réserves, d'une salle d'étude des collections, d'un transit et d'ateliers pour la fabrication du matériel scénographique.

Afin d'accueillir les collections archéologiques dans des conditions favorables, la réserve a dû être aménagée avec du mobilier de stockage adapté aux spécificités desdites collections.

Dans une volonté d'optimisation de l'espace dédié, le petit mobilier archéologique, les tessons de céramique et les collections préhistoriques sont conservés dans des bacs gerbables de norme Europe⁵², rangées au sein d'un compactus, sur étagères métalliques. Chaque objet archéologique est emballé individuellement dans des sachets *Minigrip*.

⁵¹ Au Carré Plantagenêt, les tessons de céramique représentent presque la moitié des collections inventoriées sur la base de données.

⁵² Les bacs gerbables de norme Europe sont appelés "caisse" par l'équipe de conservation des musées. Ce terme sera employé dans la suite.



Bacs gerbables rangés dans le compactus



L'intérieur d'un bac gerbable contenant de la céramique emballée dans des sachets de Minigrip

Les céramiques entières, trop fragiles pour supporter sur le long terme un rangement dans un compactus⁵³, sont stockées dans des armoires vitrées les protégeant de la poussière. La seule problématique liée à l'utilisation d'armoires est l'accessibilité des céramiques rangées au fond de l'étagère. Les céramiques sont rangées les unes derrière les autres en raison de la sur-occupation des armoires, obligeant à déplacer une à trois céramiques pour atteindre l'objet voulu⁵⁴. Cela a pour conséquence d'augmenter les manipulations, les risques de chocs et de chute de l'objet. La solution évidente est d'ajouter de nouvelles armoires, cependant la surface au sol disponible dans la réserve n'est pas suffisante.



Les armoires accueillant les céramiques

Quant à la statuaire en pierre conservée dans la réserve du mobilier archéologique, elle est entreposée sur des racks et des palettes.

⁵³ Même avec le meilleur système d'amortissement, le compactus fait subir des vibrations aux objets lors de son utilisation. Les céramiques y sont particulièrement sensibles ainsi qu'aux chocs. Conserver des céramiques sur compactus obligerait à réaliser des conditionnements individuels pour éliminer le risque de chute et l'empoussièrement des objets.

⁵⁴ Les manipulations répétitives des céramiques dans les armoires a provoqué un ralentissement de mon temps de traitement des notices, En effet, au début, j'ai traité les notices par ordre de numéro d'inventaire mais pour les armoires, j'ai du changé ma méthodologie en traitant les pièces selon leur emplacement pour limiter les manipulations.



La petite statuaire sur racks métalliques et palettes

b. Le système de localisation

Le système adopté dans le cadre du rangement des collections s'inspire de la méthodologie employée en archivistique, comme le cas du Conservatoire d'Art et d'Histoire, bien que ce dernier présente divers aspects à destination de son application.

Les localisations se composent de la manière suivante : réserve - type de mobilier - épi - travée - tablette - caisse.

Concernant les réserves, ces dernières se distinguent par leur appellation : la réserve lapidaire et la réserve du mobilier archéologique.

Les épis, différenciés par une lettre, sont divisés en travées numérotées. Les tablettes sont distinguées par un chiffre et leur lecture se fait de haut en bas, à l'opposé du choix opéré au Conservatoire d'Art et Histoire.

Les tablettes accueillent les caisses de conservation, superposées les unes sur les autres et portant un numéro pour les reconnaître.

Les localisations se lisent depuis les accès vers le fond de la réserve, à l'exception de l'épi situé au fond qui porte la lettre A. Cet épi, se composant de six armoires, a probablement été nommé A en référence à la première lettre du mot armoire.

La localisation "CP - Grande réserve (étagère B1.2)" se lit : deuxième tablette de la première travée de l'épi B située dans la Grande réserve au Carré Plantagenêt.

Dans la base de données, la hiérarchie des localisations est moins développée qu'au Conservatoire d'Art et d'Histoire. Il y a cinq niveaux de hiérarchie : Musées du Mans - Nom du musée - nom de la réserve - caisse

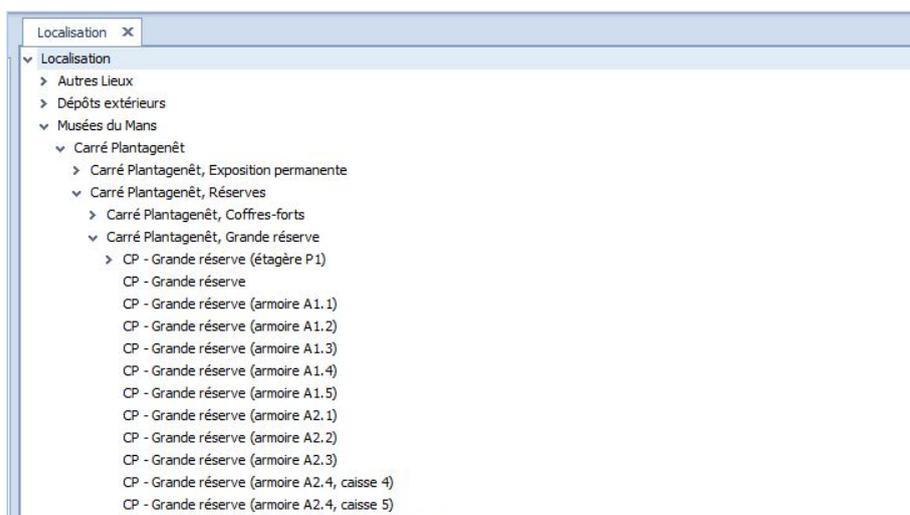


Table des localisations

Concernant les étagères, pour une utilisation plus efficace de la base de données, il aurait été préférable de définir la tablette comme localisation la plus précise et non la caisse. L'éditeur du logiciel, dans son manuel documentaire, préconise d'indiquer les conditionnements que sont les caisses dans le champ "unité de conditionnement" et de les lier à une localisation via un terme générique⁵⁵. L'objectif étant d'éviter la création d'une nouvelle localisation lorsqu'une caisse change d'emplacement dans la réserve, ce qui implique la relocalisation des objets conservés en son sein.

Bien que le système du Carré ne semble pas être le plus performant au regard des autres pratiques, il reste néanmoins en adéquation avec les besoins recensés par le service des collections.

⁵⁵ Axiell France, *Manuel documentaire*, p. 79.

Le choix du système de localisation étant propre à chaque institution muséale, les agents en poste doivent veiller à sa transmission future pour éviter toutes pertes d'informations conduisant à des difficultés de localisation.

CHAPITRE 2 : Le conditionnement au service de la pérennisation des objets patrimoniaux

1. Le conditionnement : définition et préconisations

a. Les objectifs du conditionnement

Le conditionnement étant “l’opération consistant à entourer un produit par une première enveloppe”⁵⁶, il désigne par extension le produit finalisé. Dans le vocabulaire muséologique, le conditionnement représente la protection réalisée pour un bien ou un ensemble de biens ayant pour objectif de prolonger leur durée de vie.

Élément important de la mise en réserve des collections et de leur conservation, le conditionnement offre une protection contre la poussière, les chocs mécaniques, la lumière, les variations de température et d’humidité et contre les polluants.

b. Préconisations pour la fabrication d’un conditionnement

Le conditionnement doit avant tout respecter l’intégrité et la sécurité⁵⁷ de l’objet. Pour répondre à ces critères, il doit être adapté à l’objet (poids, taille, matériaux et formes), garantir son maintien (l’objet ne doit pas bouger dans le conditionnement), résister aux chocs et déformations.

Dans le *Vademecum de la conservation préventive*, le CRMF définit un ensemble de critères de conservation à destination des matériaux exploités dans le cadre des objectifs attendus énoncés ci-dessus (auxquels les matériaux utilisés pour le conditionnement doivent répondre) :

- éviter les matériaux rugueux ;
- éviter les matériaux électrostatiques ;
- éviter les matériaux acides ;
- privilégier les matériaux stables et neutres chimiquement.

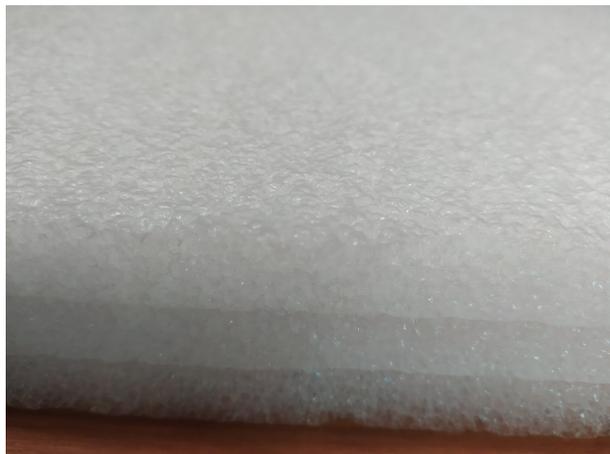
Ayant une durée de vie longue pour la plupart d’entre eux tout en arborant une forme de stabilité, les matériaux privilégiés pour le conditionnement sont à base de plastique.

⁵⁶ CNAM, définition de conditionnement

⁵⁷ La sécurité désigne l’ensemble des moyens mis en place pour prévenir les risques accidentels : incendie, inondation, tremblements de terre, chute de l’objet...

Nous retrouvons dans les musées les produits suivants :

- film et mousse de polyéthylène et de polyester à usage alimentaire ;
- textile non-tissé en polyéthylène ;
- polypropylène en plaque cannelée et utilisé pour la fabrication des bacs gerbables de norme Europe de conservation⁵⁸.



Mousse de polyéthylène



Bac gerbable en polypropylène

2. Le conditionnement de collections archéologiques : l'exemple des dents de Duruthy

La réalisation de conditionnements suit la même méthodologie quel que soit l'objet. Pour illustrer mes propos, je vous présenterai donc de façon détaillée le conditionnement des dents de Duruthy

a. Historique de la collection : un ensemble exceptionnel....

Un ensemble de dents d'animaux datant du paléolithique ont été découvertes par Louis Lartet et Gatien Chaplain-Duparc lors de fouilles de l'abri sous-roche de Duruthy (Sorde-L'Abbaye, Landes) de 1873 à 1874.

Aujourd'hui, cinq de ces dents sont conservées au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse et quarante-neuf dans les collections du Carré Plantagenêt⁵⁹.

⁵⁸ Nombre de matériel utilisé en conservation préventive sont détournés de leur usage initial : par exemple les bacs gerbables de norme Europe sont employés à l'origine dans le domaine de l'alimentation.

⁵⁹ CHAUVIERE François-Xavier, « La collection Chaplain-Duparc des musées du Mans : nouveaux éléments d'interprétation pour « la sépulture Sorde 1 » de Duruthy (Sorde-l'Abbaye, Landes) », 2010.

Cet ensemble exceptionnel est composé de canines d'ours et d'une canine de lion. Certaines dents ont été perforées et, pour seize d'entre elles, ont reçu un décor en gravure fine ou parfois plus profonde.



Trois dents de Duruthy percées. La dent à droite est gravée.

b. ...et fragile nécessitant....

Les dents de Duruthy sont dans un état de conservation inégal, allant de moyen à mauvais. Certaines dents s'effritent quand elles sont manipulées. Depuis leur découverte, une partie des canines auraient perdu de la moitié à deux tiers de leur volume. Cette perte a été causée par de nombreuses manipulations et par leur moulage⁶⁰. Les décors gravés sont usés rendant difficile leur lecture.

Les dents et les ivoires sont principalement composés de substances inorganiques et d'un élément organique mou⁶¹. Les dents sont très sensibles aux variations du taux d'humidité relative. Du fait de leur nature hygroscopique, des fendillements et des déformations graves peuvent apparaître lors de brusques variations.

⁶⁰Ibid

⁶¹Leur structure physique, pratiquement identique pour tous les mammifères, consiste en la cavité pulpaire, la dentine, le cément et l'émail : ESPINOZA Edgard O. et MANN Mary-Jacque, *Guide d'identification de l'ivoire et de ses substituts*, 1991.

L'Institut de Conservation du Canada préconise dans notre cas, de les conserver idéalement dans un milieu pour lequel sont respectées les conditions suivantes :

Température	Taux d'humidité relative
Inférieure à 25°C.	45-55 Éviter les fluctuations rapides

Elles sont aussi sensibles à la lumière et notamment aux ultra-violets qui peuvent provoquer un jaunissement⁶².

c. Un nouveau conditionnement respectant les normes de la conservation préventive

Lors de mon arrivée au musée, les dents de Duruthy étaient conservées dans deux caisses en polyéthylène. Chaque dent était emballée individuellement dans du tyvek puis rangée dans un sachet transparent Minigrip. Le numéro d'inventaire était inscrit sur le sachet et la dent. Elles étaient ensuite disposées sur un plateau en mousse de polyéthylène recouverte de *tyvek*⁶³. Les caisses choisies étant trop petites par rapport à leur nombre, les dents étaient superposées les unes sur les autres en vrac.

⁶² Notes de l'ICC 6/1, *Entretien des objets en ivoire, en os, en corne et en bois de cervidé*, 1983.

⁶³ Les moyens mis en oeuvre dans le cadre de la conservation des dents de Duruthy sont primordiaux pour la valorisation du patrimoine animalier en raison de l'actualité : la fermeture des cirques, la défense des droits des animaux, les débats sur la suppression de l'image des animaux dans le champ audiovisuel qui provoqueront *in fine* la disparition des animaux sauvages dans notre culture visuelle. Ces dents pourraient être le dernier témoignage matériel de cette culture scientifique animalière pour les générations futures.



L'ancien conditionnement des dents de Duruthy

Lors de la manipulation des caisses, cela pouvait provoquer des chocs entre les objets et par conséquent dégrader encore leur état. Il a été décidé par la responsable des collections archéologiques qu'un nouveau conditionnement adapté était nécessaire pour leur conservation.

J'ai réalisé le nouveau conditionnement en juillet 2020 lors de la migration de la base de données vers une version plus récente du logiciel Micromusée.

Les dents étant sensibles aux chocs et aux vibrations, elles devaient être conservées dans un matériau qui les amortit.

C'est pour cette raison que j'ai choisi d'utiliser de la mousse de polyéthylène alvéolaire ayant une épaisseur de cinq centimètres. Les dents de Duruthy faisant partie d'un même ensemble, j'ai décidé de les rassembler dans une même caisse. Une caisse, de dimensions utiles 17 cm en hauteur, 56,5 cm en longueur et 36,5 cm en largeur, a été utilisée afin d'assurer leur entreposage sur étagère ainsi que pour pouvoir superposer trois plaques de mousse sans dépasser en hauteur. Sur ces trois plaques, les dents ont été réparties de manière égale tout en laissant un espace suffisant pour que la mousse absorbe les éventuels chocs.

J'ai ensuite creusé, au cutter, dans la mousse la forme de la dent en négatif suffisamment profond pour qu'elle ne dépasse pas de la surface de la plaque. Cela est réalisé afin d'éviter que la plaque de mousse supérieure n'écrase la dent. Il faut faire à attention à ne pas trop creuser pour que la dent reste protégée par le dessous et prévenir l'affaissement du matériau.

J'ai aménagé deux emplacements pour saisir la dent sans forcer.

La partie creusée de la mousse étant abrasive, un feuille de tyvek recouvre le creux pour protéger les dents de l'usure.

Afin d'assurer une bonne prise des plaques dans la caisse, j'ai pris le parti d'opter pour des encoches.

Enfin, le numéro d'inventaire est inscrit à côté de la dent correspondante pour une identification rapide.



Chaque dent à son emplacement et son numéro d'inventaire est indiqué sur le tyvek. Deux encoches sur la plaque ont été faites afin de faciliter sa préhension



Les dents de Duruthy conditionnées dans leur caisse

Ce conditionnement présente plusieurs avantages. D'une part, il facilite le transport des dents de Duruthy dans une même caisse protégée des chocs ; d'autre part, il limite également leur manipulation directe. De plus, toutes les dents sont visibles, ce qui permet de réduire au maximum leur manipulation hors conditionnement, car seules les plaques en mousse feront l'objet d'une prise en main dans le cadre d'une consultation sanitaire ou scientifique.

Conclusion

Ce mémoire avait pour ambition d'étudier la place de la régie des collections ethnographiques et archéologiques au regard de la valorisation du patrimoine à travers l'enrichissement de bases de données documentaires, le marquage, le conditionnement des collections ethnographiques et archéologiques, et le système de localisation en réserve.

La base de données documentaire sert à référencer les informations relatives aux objets et à assurer leur transmission aux futurs agents. Son enrichissement est nécessaire à la préparation d'expositions en facilitant les recherches documentaires de l'établissement de la liste d'œuvres à la rédaction des cartels et catalogues d'exposition.

Les deux stages et les recherches que j'ai réalisés m'ont permis de découvrir le fonctionnement et l'utilisation des versions 6 et 7 du logiciel Micromusée à travers la saisie informatique des notices de la collection d'ethnomusicologie au Conservatoire d'Art et d'Histoire et la mise de à jour des notices, dont particulièrement de la zone "fonction d'usage", des collections archéologiques au Carré Plantagenêt.

Par le biais de ces deux expériences, j'ai découvert l'importance d'une charte de saisie pour une utilisation homogène, efficace et pérenne d'une base de données documentaire.

Quant au marquage des collections ethnographiques et archéologiques, ce dernier a pour rôle d'assurer le lien entre l'objet et sa documentation tout en simplifiant l'identification de l'objet en réserve ou en salle d'exposition.

Avec l'organisation et la mise en œuvre d'une campagne de marquage des collections archéologiques au Carré Plantagenêt et le marquage de la collection d'ethnomusicologie, j'ai pu appliquer les recherches faites pour ce mémoire. Les matériaux et matériels employés, sa taille et son emplacement doivent être déterminés selon les sensibilités et fragilités de l'objet. Le critère le plus important lors de la réalisation du marquage est sa réversibilité. En effet, les erreurs sont toujours possibles et doivent pouvoir être corrigées. J'ai pu constater le problème de la non réversibilité du marquage avec les collections archéologiques où il m'était impossible d'effacer l'ancien marquage au profit de celui correct.

La troisième problématique étudiée dans ce mémoire est la conservation des collections ethno-archéologiques à travers leur mise en réserve et le système de localisation des réserves. Les réserves assurent la fonction muséale de conservation. Elles doivent être aménagées pour accueillir les collections. Quant au système de localisation, élément important dans la mise en réserve, il se doit d'être précis et rationnel. Il garantit à l'institution une gestion plus aisée des collections tant dans leur positionnement spatial que dans leur veille sanitaire.

A travers ce mémoire, j'ai étudié deux exemples de mise en réserve de collections patrimoniales et leur système de localisation associé. Les collections archéologiques et ethnographiques étant variées de par leur typologie, leurs matériaux et taille, les réserves du Conservatoire d'Art et d'Histoire et du Carré Plantagenêt ont été aménagées avec du mobilier métallique et modulable, répondant aux normes de conservation préventive.

Les deux systèmes de localisation analysés s'inspirent de celui utilisé pour les magasins d'archives tout en l'adaptant aux spécificités des institutions muséales (mobilier de stockage varié, œuvres et objets de tailles et de formes différentes).

Enfin, le conditionnement, s'inscrivant dans les pratiques de la conservation préventive à court et long termes, a pour but de maintenir l'intégrité matérielle des objets en les protégeant des différents facteurs de dégradations (poussière, chocs mécaniques, lumière, variations thermiques et du taux d'humidité relative, polluants) afin d'assurer par la suite leur présentation au public.

Durant mes stages, j'ai pu mettre en application les connaissances que j'avais acquises lors de ma formation universitaire sur le conditionnement d'objets et d'œuvres d'art et en conservation préventive. Dans ce mémoire, j'ai présenté l'exemple du conditionnement de la collection de dents de Duruthy conservées dans les musées du Mans au Carré Plantagenêt. En étudiant les sensibilités et les facteurs de risque pouvant être responsables de détériorations, j'ai réalisé un conditionnement permettant à la fois leur mise en réserve et leur accessibilité sans manipulation directe.

Ces expériences professionnelles m'ont permis d'appréhender le fonctionnement et les particularités des musées territoriaux (budget, marchés publics, complexité de l'organigramme). Le Carré Plantagenêt et le Conservatoire d'Art et d'Histoire sont des établissements très différents : le premier est un musée alors que le second est le lieu de conservation des collections départementales sans espace dédié à l'exposition. Cela affecte les missions du régisseur des œuvres. Au

Conservatoire d'Art et d'Histoire, le régisseur, ayant peu d'aspect de régie des expositions, a plus de temps pour se consacrer à la conservation ainsi qu'à l'inventaire et au récolement. Tandis qu'aux musées du Mans, a raison de 3 à 4 expositions par an, peu d'occasions sont accordées à ces missions pourtant primordiales à la valorisation du patrimoine.

De plus, les musées du Mans sont municipaux alors que le Conservatoire d'Art et d'Histoire est une structure départementale, ceci impactant notamment sur les moyens financiers à leur disposition. Pour exemple, le budget de restauration en 2019 du Conservatoire était de 55 000 € tandis que pour l'ensemble des musées du Mans, il est de 50 000 € pour l'année 2020.

Le Conservatoire d'Art et d'Histoire, n'ayant pas de salles d'exposition, rencontre des difficultés à valoriser les collections départementales. Il serait intéressant de créer une plateforme en ligne regroupant des extraits de notices issues de la base de données documentaire de l'institution pour augmenter la visibilité. Grâce à cette plateforme, le public pourrait, par exemple, découvrir les collections à travers des expositions thématiques créées par les chargé.e.s de collections.

Cette initiative serait d'autant plus intéressante en cette période de crise sanitaire où les musées et institutions culturelles sont fermés au public et où l'accès à la culture devient difficile.

Bibliographie

MICHALSKY Stephan, *La méthode ABC pour appliquer la gestion des risques à la préservation des biens culturels*, Institut canadien de conservation, 2016.

Catalogue d'exposition

2009, *Les musées ont 200 ans*. Cat.exp. (Le Mans, Musée de Tessé, 26 novembre 1999- 27 février 2000), Le Mans, éd. Cénomane Musées du Mans.

Webographie

Centre de conservation du Québec, « Conservation des collections », disponible en ligne : <http://www.ccq.gouv.qc.ca/index.php?id=337>, consulté le 09/11/2020.

CHAUVIÈRE François-Xavier, « La collection Chaplain-Duparc des musées du Mans : nouveaux éléments d'interprétation pour « la sépulture Sorde 1 » de Duruthy (Sorde-l'Abbaye, Landes) », *PALEO* [Online], 13 | 2001, Online since 26 May 2010, connection on 20 August 2020, disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/paleo/986> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paleo.986>

CNRTL, disponible en ligne : <https://www.cnrtl.fr/definition/ethnographie> consulté le 22/09/20.

CNRTL, disponible en ligne : <https://www.cnrtl.fr/definition/ethnologie>, consulté le 22/09/2020.

C2RMF, Vademecum de la conservation préventive, 2006 (révisé en 2006 et 2013), disponible en ligne : https://c2rmf.fr/sites/c2rmf.fr/files/vademecum_cc.pdf, consulté le 30/09/2020.

DESJACQUES Alain, « La matière et le son : considérations ethnomusicologiques sur les classifications instrumentales », *Methodos* [En ligne], 11 | 2011, mis en ligne le 31 mars 2011, consulté le 30 septembre 2020, disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/methodos/2508>

Dictionnaire de terminologie archivistique, disponible en ligne : <https://www.francearchives.fr/file/4f717e37a1befe4b17f58633cbc6bcf54f8199b4/dictionnaire-de-terminologie-archivistique.pdf>, consulté le

Dictionnaire Larousse, disponible en ligne :

https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/base_de_donn%C3%A9es/185906 , consulté le 28/09/2020.

Encyclopédie Universalis, article sur l'ethnographie, disponible en ligne :

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/ethnologie-ethnographie/>, consulté le 22/09/2020.

Encyclopédie Universalis, Histoire de l'ethnologie, disponible en ligne :

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/ethnologie-histoire/> , consulté le 22/09/2020.

ESPINOZA Edgard O. et MANN Mary-Jacque, *Guide d'identification de l'ivoire et de ses substituts*, 1991 (réédité en 1999), p.3-4, consulté le 20/08/2020. disponible en ligne :

<https://www.cites.org/sites/default/files/fra/resources/pub/F-Ivory-guide.pdf>

ICC 6/1, *Entretien des objets en ivoire, en os, en corne et en bois de cervidé*, 1983 (révisé en 1988 et 2010), . disponible en ligne :

https://www.canada.ca/content/dam/cci-icc/documents/services/conservation-preservation-publications/canadian-conservation-institute-notes/6-1-fra.pdf?WT_contentAuthority=4_4_10, consulté le 20/08/2020.

INRAP, *Brève histoire de la discipline*, disponible en ligne :

<https://www.inrap.fr/magazine/Les-sciences-et-les-methodes-de-l-archeologie/Connaitre-le-passe-pour-comprendre-notre-monde/Une-breve-histoire-de-l-archeologie#undefined> , consulté le 12/10/2020

Musée des arts et métiers (CNAM), *L'emballage de A à Z*, disponible en ligne :

<http://emballages.arts-et-metiers.net/emballage-a-z.html#C>, consulté le 13/11/2020.

REBOUL Jean-Pierre, *Histoire de la discipline*, disponible en ligne :

<http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/spip.php?article11> , consulté le 12/10/2020.

SIBEUD Emmanuelle, *Ethnographie, ethnologie et africanisme. La « disciplinarisation » de l'ethnologie française dans le premier tiers du xx^e siècle* In : *Qu'est-ce qu'une discipline ?* , 2006, disponible en ligne :

<http://books.openedition.org/editionsehess/20156>, consulté le 14/11/2020

WIKIPEDIA, “ la classification Hornbostel-Sachs”, disponible en ligne :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_Hornbostel-Sachs , consulté le 30/09/2020

Textes législatifs

Loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, disponible en ligne :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000769536/>

Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement, disponible en ligne :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000604037/2020-11-19/>

Site internet

BookWiki, « Modèle hiérarchique » :

<https://boowiki.info/art/theorie-des-bases-de-donnees/modele-hierarchique.html>, consulté le

11/10/2020

Developpez :

<https://laurent-audibert.developpez.com/Cours-BD/?page=introduction-bases-de-donnees>, consulté le

11/10/2020

Joconde : <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/partenaires/AIDEMUSEES/telechargement.htm>

Oracle France, « Qu'est-ce qu'une base de données relationnelle ? » :

<https://www.oracle.com/fr/database/base-de-donnees-relationnelle-definition.html>, consulté le 14/10/2020

Plateforme ouverte du patrimoine : <https://www.pop.culture.gouv.fr/>

Annexes

Annexe 1 : *Guide Micromusée par la zone "fonction d'usage"*

Type utilisation/destination : pour définir l'utilisation ou la destination liée au champ "utilisation / destination"

- Utilisation d'origine : habituelle, principale de l'objet ;
- Utilisation secondaire : dans un second temps, utilisé surtout pour " pratique funéraire" ;
- Utilisation supposée : dans le cas il n'est pas possible ou difficile d'identifier avec certitude l'utilisation d'un objet ;
- Commande ;
- Concours.

Utilisation / destination :

Si ce n'est pas précisé, l'utilisation / destination est de type « utilisation d'origine ».

- **Aiguille** : couture
- **Alène** : couture
- **Antéfixe** : décor d'architecture
- **Bague** : bijou
- **Bague-clé** : serrurerie
- **Bêche** : outil + agriculture
- **Bénitier** : pratique religieuse
- **Boîte à sceau** : scellement
- **Borne routière** : transport/voyage
- **Bossette** : harnachement
- **Bossette** : parure
- **Boucle de ceinture** : parure + fermeture du vêtement
- **Boucle de chaussure** : parure + accessoire de la chaussure
- **Boulet** : accessoire d'arme à feu
- **Bouteille** : récipient pour la boisson
- **bouterolle de fourreau** : accessoire d'arme blanche
- **Bracelet** : bijou
- **Calice** : consommation des boissons
- **Calvaire** : pratique religieuse
- **Carreau d'arbalète** : arme
- **Clé** : serrure
- **Clou** : quincaillerie
- **Compas** : outil + mesure de la distance + mesure de la longueur
- **Coupe / coupelle / bol** : vaisselle
- **Couteau (ex : 3-131)** : coutellerie + utilisation supposée : préparation des aliments (+/ou arme blanche (rare))
- **Creuset** : travail du métal
- **Crochet** : quincaillerie
- **Cruche** : conservation des liquides + récipient pour la boisson + vaisselle
- **Cuillère** : couvert
- **Dé à jouer** : jeu de société
- **Dédicace** : pratique votive
- **Émondoir** : bûcheronnage
- **Entrave** : esclavage + attache

- **Epée** : arme blanche
- **Éperon** : équipement du cavalier et du cheval
- **Épingle en os** : coiffure + parure
- **Epitaphe** : pratique funéraire
- **Etrier** : équipement du cavalier et du cheval
- **Faisselle** : fabrication du fromage
- **Faucille** : outil, agriculture
- **Fer à cheval** : équipement du cavalier & du cheval
- **Fer de lance** : arme (modifier ceux déjà fait)
- **Fermail** : parure + fermeture du vêtement
- **Ferret** : fermeture du vêtement + parure
- **Fiche (ex 3-99)** : quincaillerie + outil
- **Fil à plomb** : construction
- **Forces (33-334)** : élevage + tonte
- **Fusaïole** : filage
- **Hache de jet** : arme blanche
- **Jeton** : jeu de société
- **Marmite** : cuisson
- **Marteau** : outil + artisanat
- **Meule** : préparation des aliments.
- **Modillon** : décor d'architecture/église (selon le contexte)
- **Monnaie** : commerce + échange
- **Palette à fard** : toilette
- **Passe-lacet** : accessoire du vêtement
- **Patère** : vaisselle + toilette
- **Peigne** : coiffure + toilette
- **Pelle** : outil
- **Pendeloque** : utilisation supposée : parure + accessoire du meuble + harnachement
- **Pendentif** : bijou
- **Penture** : fixation
- **Penture** : fixation
- **Peson (céramique)** : artisanat + tissage
- **Peson (en métal, petite taille)** : mesure du poids
- **Phalère** : harnachement
- **Pic de maçon** : construction + maçonnerie + outil
- **Pierre de fondation** : décor d'architecture + pratique rituelle
- **Pierre tombale** : pratique funéraire
- **Pince à épilée** : toilette + médecine
- **Piochon** : outil + jardinage
- **Pion** : jeu
- **Plaque commémorative** : pratique funéraire
- **Plomb de garanti** : commerce
- **Poinçon** : outil
- **Pointe de flèche** : arme de jet
- **Pointe de lance** : arme
- **Pot avec débris/ossement/cendre** : rangement + pratique funéraire
- **Pot** : alimentation + rangement
- **Sarcophage** : pratique funéraire + enterrement
- **Sarcophage** : pratique funéraire + enterrement
- **Scramasaxe** : arme blanche
- **Serpette** : outil + agriculture
- **Tirelire** : rangement
- **Urne funéraire** : pratique funéraire

- **Vase** : vaisselle
- **Verreries** : conservation des liquides + récipient boisson

Collection gallo-romaine :

- **Amphore/ette** : transport, conservation des aliments, conservation des liquides
- **Animaux en bronze (ex : 3-11)** : décor d'ameublement + garniture de meuble + Notes : Utilisation non confirmée -> sont catégorisés comme faux mais pas sûr. Contexte archéologique inconnu donc difficile de définir leur utilisation.
- **Anneau (env 3cm)** : parure + utilisation non confirmée
- **Anse de situle** : vaisselle + Utilisation non confirmée
- **Applique** : garniture de meuble + décor d'ameublement (+ pratique religieuse)
- **Balsamaire** : toilette (+ pratique funéraire si contexte funéraire)
- **Brique retrouvées dans des thermes** : construction + chauffage + thermalisme
- **Canalisation** : plomberie
- **Céramique grossière, rugueuse avec du mica** : cuisson
- **Charnière en os** : accessoire de meuble
- **Clochette gallo-romaine** : pratique religieuse + pratiquer funéraire
- **Fibule** : fermeture de vêtement + bijou
- **Figurine animale en terre cuite (ex : 3-757)** : utilisation supposée : jouet + décoration
- **Flacon en verre (petite taille)** : toilette
- **Hache gallo-romaine** : travail du bois + outil
- **Intaille** : bijou
- **Lampe à l'huile** : éclairage
- **Mortier en céramique** : préparation des aliments
- **Sonde et petite spatule et curette** : médecine + hygiène + toilette
- **Statuette de Vénus en terre cuite** : pratique religieuse
- **Statuette en métal de dieux païens** : pratique religieuse
- **Stylet** : écriture
- **Tesson sigillé** : vaisselle
- **Torque** : parure

Collection médiévale :

- **Plaque canoniales** : pratique religieuse + décor d'architecture
- **Céramique médiéval micacé œil de perdrix = bassin** : préparation des aliments
- **Pichet** : récipient pour la boisson. **Si Perforé** : utilisation secondaire : pratique funéraire
- **Gisant** : pratique funéraire
- **Statue du christ** : objet du culte + décor d'église
- **Céramique médiévale** :
 - **Pot** : alimentation + cuisson + vaisselle + utilisation secondaire : pratique funéraire (pour les pièces entières)
 - **Pot à beurre** : conservation des aliments
 - **Gobelet** : consommation de la boisson + vaisselle + utilisation secondaire : pratique funéraire (pour les pièces entières)
- **Statue de saint** : culte des saints
- **Médailon médiéval** : parure
- **Plaque-boucle** : parure + fermeture du vêtement
- **Fonts baptismaux** : baptême + objet du culte
- **Matrice de sceau** : scellement
- **Vervelle** : chasse
- **Grelot médiéval** : accessoire du vêtement
- **Crosse abbatiale/épiscopale** : pratique religieuse
- **Gobelet** : récipient pour la boisson + vaisselle
- **Tablette en bois** : écriture

Collection préhistorique et protohistorique :

- **Biface** : outil + Notes : bout pointu pour percer et déterrer, côté tranchant pour découper.
- **Brèche osseuse** : abattage des animaux
- **Burin** : outil
- **Céramique protohistorique** : vaisselle
- **Chenet** : chauffage
- **Coquillage** : parure (si perforé) ou alimentation
- **Couteau (préhistoire)** : préparation des aliments
- **Dent percée** : parure + (pratique funéraire)
- **Eclat de silex** : outil
- **Faucille** : outil + agriculture
- **Feuille de laurier** : utilisation supposée : chasse de petit gibier
- **Grattoir** : outil + Notes : travail de la peau
- **Hache préhistorique** : travail du bois + outil
- **Harpon** : pêche
- **Lame / lamelle** : travail de la pierre
- **Lissoir** : outil + Notes : travail de la peau
- **Nucléus** : travail de la pierre + Notes : déchet
- **Perçoir** : outil + Notes : travail de la peau
- **Percuteur** : travail de la pierre
- **poinçon** : outil + Notes : faire des trous
- **Pointe de sagaie** : chasse
- **Pointe** : outil
- **Racloir** : outil + Notes : travail de la peau
- **Siguette** : harnachement
- **Tranchet** : outil

Annexe 2 : Liste des objets à marquer pour la campagne de marquage au Carré Plantagenêt

Numéro d'inventaire	Dénomination	Localisation	Marquage	Avancement
3.1551	Petit plat	A1.2	Déjà marquer	
3.1706	Moule	A2.4, caisse Moules	A marquer	
3.617	Gobelet	A3.2		
3.661	Coupe	A3.3		
3.789	Statuette	A3.5, caisse 1		
3.784	Statuette	A3.5, caisse 3	Marquage à refaire	
52.200	Tirelire	A5.3		
52.240	Pot	A5.4		
3-195	Bi-frons	B5.2		
3.48	Flacon	D1.1, caisse Verre 1	Ne pas marquer direct. Préciser sur notice, marquage indirect sur sachet	
3.140	Coupe	D1.1, caisse Verre 1		
3.146	Coupe	D1.1, caisse Verre 1		
3.147	Coupe	D1.1, caisse Verre 1		
3.148	Coupe	D1.1, caisse Verre 1		
3.150.1-2	Coupe	D1.1, caisse Verre 1		
3.151.1-2	Coupe	D1.1, caisse Verre 1		
3.153	Coupe	D1.1, caisse Verre 1		
3.154	Culot	D1.1, caisse Verre 1		
3.157	Culot	D1.1, caisse Verre 1		
3.158.1-2	Coupe	D1.1, caisse Verre 1	Ne pas marquer direct. Préciser sur notice, marquage indirect sur sachet	
3.159	Tesson	D1.1, caisse Verre 1		

3.162	Tesson	D1.1, caisse Verre 1	Ne pas marquer direct. Préciser sur notice, marquage indirect sur sachet	
3.165.1-2	Tesson	D1.1, caisse Verre 1	Ne pas marquer direct. Préciser sur notice, marquage indirect sur sachet	
3.166	Gobelet	D1.1, caisse Verre 1	Ne pas marquer direct. Préciser sur notice, marquage indirect sur sachet	
3.167	Coupe	D1.1, caisse Verre 1	Ne pas marquer direct. Préciser sur notice, marquage indirect sur sachet	
3.169.1-2	Tesson	D1.1, caisse Verre 1		
3.43	Flacon	D1.1, caisse Verre 1	Ne pas marquer direct. Préciser sur notice, marquage indirect sur sachet	
3.45	Flacon	D1.1, caisse Verre 1		
3.46	Flacon	D1.1, caisse Verre 1		
3.47	Balsamaire	D1.1, caisse Verre 1	Ne pas marquer direct. Préciser sur notice, marquage indirect sur sachet	
3.50	Tesson	D1.1, caisse Verre 1		
3.137	Bouteille	D1.1, caisse Verre 3	2 fragments à marquer	
3.134	Bouteille	D1.1, caisse Verre 3	Mauvais numéro marqué	
3.1644	Tesson	J1.2, caisse 1	3 fragments à marquer	
3.1674	Gobelet	J1.2, caisse 2	6 fragments à marquer	
3.1428.1 et .2	Coupelle	J1.2, caisse 4	Marquer ".1 » et « .2 »	
3.690	Tasse	J1.2, caisse 5	A remarquer	
3.1086	Tesson	J2.2, caisse 1	Marquer « a », « b »	
3.1123	Tesson	J2.2, caisse 1	A remarquer	

3.1211	Tesson	J2.2, caisse 1	Marquer « a », « b »	
3.1212	Tesson	J2.2, caisse 1	A remarquer	
3.1240	Tesson	J2.2, caisse 1	A remarquer	
3.1831 a, b	Tesson	J2.2, caisse 1	Marquer « a », « b »	
3.2139	Tesson	J2.2, caisse 1	A remarquer	
3.2168	Tesson	J2.2, caisse 1	Enlever le « . » après le 2	
3.2208	Tesson	J2.2, caisse 1	A remarquer	
3.1020	Tesson	J2.2, caisse 2	Marquer « b »	
3.1187	Tesson	J2.2, caisse 2	Marquer « a »	
3.1190	Tesson	J2.2, caisse 2	A remarquer	
3.1205	Tesson	J2.2, caisse 2	Marquer « a », « b »	
3.1219	Tesson	J2.2, caisse 2	A remarquer	
3.1221	Tesson	J2.2, caisse 2	A remarquer	
3.1226 a, b	Tesson	J2.2, caisse 2	Marquer « b »	
3.1229	Tesson	J2.2, caisse 2	Marquer « a », « b », « c »	
3.1243	Tesson	J2.2, caisse 2	Marquer « a », « b »	
3.1259	Tesson	J2.2, caisse 2	A remarquer	
3.1273	Tesson	J2.2, caisse 2	Marquer « a », « b », « c » », « d »	
3.1331	Tesson	J2.2, caisse 2	A remarquer	
3.1335	Tesson	J2.2, caisse 2	Marquer « a », « b »	
3.1339	Tesson	J2.2, caisse 2	A remarquer	
3.2169	Tesson	J2.2, caisse 2	A remarquer	
3.1087	Tesson	J2.2, caisse 3	Marquer « a », « b »	
3.1090	Tesson	J2.2, caisse 3	Marquer « a », « b », « c »	
3.1132	Tesson	J2.2, caisse 3	Marquer « a », « b », « c »	
3.1811	Tesson	J2.2, caisse 3	Marquer « a », « b »	
3.985	Tesson	J2.2, caisse 3	Marquer « a », « b »	
3.1856	Tesson	J2.2, caisse 4	Marquer « a », « b »	

3.1905 a, b	Tesson	J2.2, caisse 4	Barrer autre numéro sur le fragment	
3.2155	Tesson	J2.2, caisse 4	Enlever le « . » après le 2	
3.2159	Tesson	J2.2, caisse 4	Enlever le « . » après le 2	
3.2218	Tesson	J2.2, caisse 4	Enlever le « . » après le 2	
3.2221	Tesson	J2.2, caisse 4	Enlever le « . » après le 2	
3.2262	Tesson	J2.2, caisse 4	Marquer « 3. »	
3.1025	Tesson	J2.2, caisse 6	Marquer « a », « b », « c »	
3.1030	Tesson	J2.2, caisse 6	9 fragments à marquer ?	
3.1828	Tesson	J2.2, caisse 6	Marquer « a », « b », « c »	
3.1838	Tesson	J2.2, caisse 6	A remarquer	
3.1890 a, b, c	Tesson	J2.2, caisse 6	Marquer « a », « b », « c »	
3.2138	Tesson	J2.2, caisse 6	Enlever le « . » après le 2	
3.2144	Tesson	J2.2, caisse 6	Enlever le « . » après le 2	
3.2147	Tesson	J2.2, caisse 6	Enlever le « . » après le 2	
3.2191	Tesson	J2.2, caisse 6	Enlever le « . » après le 2	
3.968	Tesson	J2.2, caisse 6	Marquer « a », « b »	
3-824	Céramique sigillée	J3.2, caisse 1	Marquer « a »	
3.1155 a, b	Tesson	J3.2, caisse 1	Marquer « a »	
3.824	Céramique sigillée	J3.2, caisse 1	Marquer « a »	
3.2165	Tesson	J3.2, caisse 2	Enlever le « . » après le 2	
3.2181	Tesson	J3.2, caisse 2	Enlever le « . » après le 2	
3.1388	Tesson	J3.2, caisse 3	Ajouter « a », « b », « c », « d », « e »	
3.2013	Tesson	J3.2, caisse 3	A remarquer	
3.2175	Tesson	J3.2, caisse 3	Enlever le « . » après le 2	
3.2186	Tesson	J3.2, caisse 3	Enlever le « . » après le 2	
3.1010	Tesson	J3.2, caisse 4	A remarquer	
3.1028	Tesson	J3.2, caisse 4	A remarquer	

3.1031	Tesson	J3.2, caisse 4	A remarquer	
3.1418	Tesson	J3.2, caisse 4	A remarquer	
3.1993	Tesson	J3.2, caisse 4	A remarquer	
3.2137	Tesson	J3.2, caisse 4	Enlever le « . » après le 2	
3.2160	Tesson	J3.2, caisse 4	Enlever le « . » après le 2	
3.2198	Tesson	J3.2, caisse 4	Enlever le « . » après le 2	
3.2202	Tesson	J3.2, caisse 4	Enlever le « . » après le 2	
3.1062	Tesson	J3.2, caisse 5	Marquer « a », « b », « c »	
3.1130	Tesson	J3.2, caisse 5	Ajouter « a », « b », « c »	
3.1135	Tesson	J3.2, caisse 5	A marquer. Ajouter « a », « b »	
3.1217 a, b	Tesson	J3.2, caisse 5	Marquer « a », « b »	
3.1268 a, b, c	Tesson	J3.2, caisse 5	Marquer « a », « b », « c »	
3.1810 a, b	Tesson	J3.2, caisse 5	Marquer « a », « b »	
3.1954	Tesson	J3.2, caisse 5	Marquer « 3. »	
3.1980	Tesson	J3.2, caisse 5	Marquer « a », « b »	
3.2163	Tesson	J3.2, caisse 5	Enlever le « . » après le 2	
3.2164	Tesson	J3.2, caisse 5	Enlever le « . » après le 2	
3.2170	Tesson	J3.2, caisse 5	Enlever le « . » après le 2	
3.2179	Tesson	J3.2, caisse 5	Enlever le « . » après le 2	
3.2184	Tesson	J3.2, caisse 5	Enlever le « . » après le 2	
3.2222	Tesson	J3.2, caisse 5	Enlever le « . » après le 2 & Marquer « 3. »	
3.2261	Tesson	J3.2, caisse 5	A remarquer	
3.970	Tesson	J3.2, caisse 5	Ajouter « a », « b », ...	
52.83	Bassin	J4.1, caisse 1	A remarquer	
3.857	Pied de vase	J4.2, caisse 2	A remarquer	
3.580	Cruche	J4.2, caisse 5	Marquage à refaire	
52.22.37	Tesson	J4.3, caisse 2		
52.22.55	Tesson	J4.3, caisse 2		

52.22.79	Tesson	J4.3, caisse 3		
1.142	Brèche ossifère	K2.1, caisse 4		
3.44	Flacon	K2.1, caisse 4		
1.103	Grattoir	K2.1, caisse 4		
1.116	Eclat	K2.1, caisse 4		
1.150	Grattoir	K2.1, caisse 4		
1.78	Eclat	K2.1, caisse 4		
1.79	Grattoir	K2.1, caisse 4		
1.94	Outillages lithiques	K2.1, caisse 4		
1.759	Pointe de flèche	K2.2, caisse 2		
3.112.1 à .7		P1.2, caisse 1	Enlever « 33. » et marquer « 3. »	
3.56.1 & 3.56.2		P1.2, caisse 1	A marquer	
3.56.1-2	Perle	P1.2, caisse 1	A marquer	
3-129	Manche	P1.2, caisse 2	A marquer	
3-130	Sabot de pieu	P1.2, caisse 2	A marquer	
3-131	Couteau	P1.2, caisse 2	A marquer	
3-78	Spatule	P1.2, caisse 2	A marquer	
3-80	Entraves	P1.2, caisse 2	A marquer	
3-86	Spatule	P1.2, caisse 2	A marquer	
3.128	Crochet à viande	P1.2, caisse 2	A marquer	
3.130	Sabot de pieu	P1.2, caisse 2	A marquer	
3.131	Couteau	P1.2, caisse 2	A marquer	
3.201	Mors	P1.2, caisse 2	Faire marquage indirect	
3.320	Pointe de trait	P1.2, caisse 2	Faire marquage indirect	
3.321	Poignard à soie	P1.2, caisse 2	Faire marquage indirect	
3.325	Lame d'épée	P1.2, caisse 2	Faire marquage indirect	
3.53	Collier de jonction	P1.2, caisse 2	Faire marquage indirect	

3.78	Spatule	P1.2, caisse 2	A marquer	
3.80	Entraves	P1.2, caisse 2	A marquer	
3.84	Couteau	P1.2, caisse 2	Déjà marqué. A Ajouter sur sachet	
3.86	Spatule	P1.2, caisse 2	A marquer	
4.49	Couteau	P1.2, caisse 2	Déjà marqué. A Ajouter sur sachet	
4.96	Fer d'épieu de chasse	P1.2, caisse 2	A marquer	
3-135	Fibule	P1.2, caisse 7	A marquer	
3-200	Fibule	P1.2, caisse 7	A remarquer	
3-234	Fibule	P1.2, caisse 7	A marquer	
3-235	Fibule	P1.2, caisse 7	A marquer	
3-333	Fibule	P1.2, caisse 7	A marquer	
3-64	Fibule	P1.2, caisse 7	A marquer	
3-67	Fibule	P1.2, caisse 7	A marquer	
3.200	Fibule	P1.2, caisse 7	A remarquer	
1.3.138	Bracelet	P1.2, caisse 9	A marquer	
1.3.139	Bracelet	P1.2, caisse 9	Marquer le « 1. »	
1.3.140	Bracelet	P1.2, caisse 9	Faire marquage indirect	
1.3.141	Bracelet	P1.2, caisse 9	Faire marquage indirect	
1.3.142	Bracelet	P1.2, caisse 9	A marquer	
1.3.149	Bague	P1.2, caisse 9	Faire marquage indirect	
1.3.155	Torque	P1.2, caisse 9	Marquer le « 1. »	
1.3.159	Faucille	P1.2, caisse 9	Marquer « .a » (renommer fiche)	
1.3.159.b	Faucille	P1.2, caisse 9	Enlever le « * » et marquer b (renommer fiche)	
1.3.161	Bracelet	P1.2, caisse 9	Mauvais numéro marqué	
1.3.169	Rasoir	P1.2, caisse 9	A marquer	

1.3.172	Collier	P1.2, caisse 9	Faire marquage indirect	
1.3.173	Collier	P1.2, caisse 9	Faire marquage indirect	
1.3.433	Hache	P1.3, caisse 2	A marquer	
3-178	Etui à aiguilles	P1.3, caisse 4	A marquer	
3-79	Objet indéterminé	P1.3, caisse 4	A marquer	
1.3.175	Pendeloque Hachette votive	P1.3, caisse 4	A marquer	
3.1	Jupiter	P1.3, caisse 4	Déjà marquer. A ajouter sur le sachet	
3.13	Coiffure postiche	P1.3, caisse 4	Déjà marquer. A ajouter sur le sachet	
3.178	Etui à aiguilles	P1.3, caisse 4	A marquer	
3.240	Lampe	P1.3, caisse 4	A remarquer. Doute sur l'objet	
3.314	Mars	P1.3, caisse 4	A marquer (indirect?)	
3.79	Symbole panthée	P1.3, caisse 4	A marquer (indirect?)	
4.35	Marmite	P1.3, caisse 5	A marquer	
1.3.152	Fibule	P2.2, caisse 3	A marquer	
1.3.156	Fibule	P2.2, caisse 3	A remarquer	
1.3.157	Fibule	P2.2, caisse 3	Marquer le « 1. »	
1.3.177	Sigulette	P2.2, caisse 3	A marquer	
1.3.178	Sigulette	P2.2, caisse 3	A marquer	
3-174	Harpago	P2.2, caisse 3	A marquer	
3-253	Manche de couteau	P2.2, caisse 3	A marquer	
4.17	Boucle	P2.3, caisse 1	A marquer	
4.81	Fermail	P2.3, caisse 1	Faire marquage indirect	
4.84	Bouterolle de fourreau	P2.3, caisse 1	Faire marquage indirect	
4.87	Clou	P2.3, caisse 1	A marquer (indirect?)	
4.88	Clou	P2.3, caisse 1	A marquer (indirect?)	

4.89	Fourchette	P2.3, caisse 1	A marquer (indirect?)	
4.91	Pendeloque	P2.3, caisse 1	A marquer (indirect?)	
4.95	Poinçon	P2.3, caisse 1	A marquer	
3.192	Spatule	P2.3, caisse 2		
3.214	Anneau	P2.3, caisse 2	A marquer	
3.125	Crochet de balance	P2.3, caisse 2	A marquer	
3.92	Anneau	P2.3, caisse 2	A marquer	
3.103	Dé à coudre	P2.3, caisse 2	A marquer	
3.182	Objet indéterminé (lithus)	P2.3, caisse 2	A marquer	
3.193	Bague	P2.3, caisse 2	Faire marquage indirect	
3.221	Curette	P2.3, caisse 2	Déjà marquer	
3.322	Peson	P2.3, caisse 2	A marquer. Tête féminine	
3.323	Peson	P2.3, caisse 2	Déjà marqué	
3.324	Peson	P2.3, caisse 2	A marquer. Buste féminin	
3.272	Mufle de lion	P2.3, caisse 2	Déjà marqué. A Ajouter sur sachet	
3.278	Spatule	P2.3, caisse 2	A marquer (indirect?)	
3.279	Spatule	P2.3, caisse 2	A marquer (indirect?)	
3.281	Sonde	P2.3, caisse 2	A marquer (indirect?)	
3.282	Spatule	P2.3, caisse 2	A marquer (indirect?)	
3.285	Sonde	P2.3, caisse 2	A marquer (indirect?)	
3.286	Curette	P2.3, caisse 2	A marquer (indirect?)	
3.288	Spatule	P2.3, caisse 2	A marquer (indirect?)	
3.289	Spatule	P2.3, caisse 2	A marquer (indirect?)	
3.55	Elément de harnais	P2.3, caisse 2	A marquer	
3.77	Anneau	P2.3, caisse 2	Faire marquage indirect	
3.96	Clavette	P2.3, caisse 2	A marquer	

3.253	Manche de couteau	P2.3, caisse 3	A remarquer	
-------	-------------------	----------------	-------------	--

Annexe 3 : Le plan des réserves du Conservatoire d'Art et d'Histoire (Frédéric Colombar, mise à jour de mars 2020)

Réserves du CAH - 3ème étage - Localisations et identification des mobiliers

